

6. LETTRES DV^{8.}

IAPPON, DE L'AN M. D.
LXXX. ENVOYÉES PAR LES
prestres de la Compagnie de Iesus,
vacans à la conuersion des infideles
audit lieu.

*Coppie d'une lettre du pere Louys Froës, escrite aux
peres & freres de la Compagnie de Iesus
du 6. Iuing. 1577.*



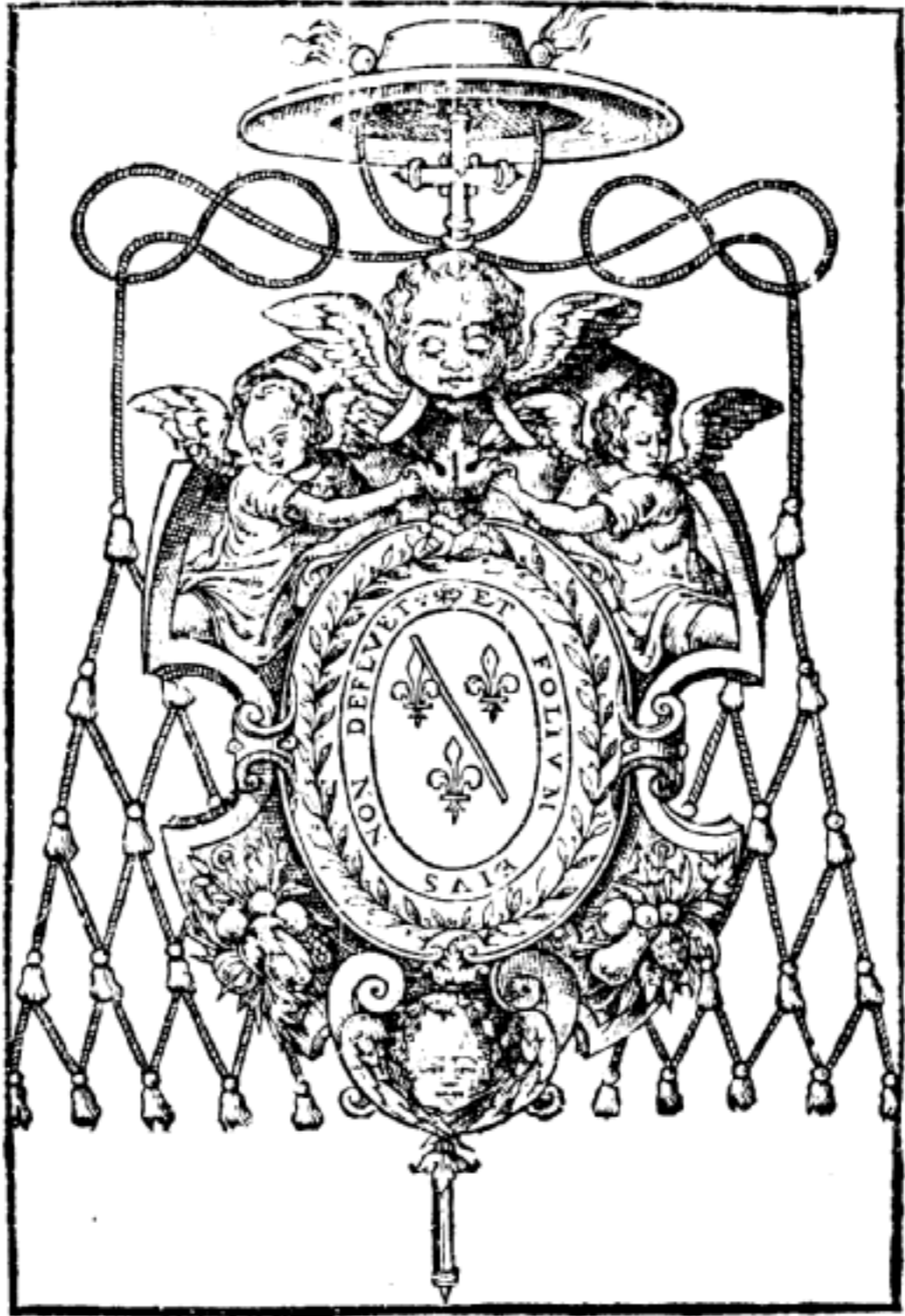
A PARIS,

Chez Thomas Brumen, demurant au clos
Bruneau, à l'enseigne de l'Oliuier.

M. D. LXXX.

02
00 AVEC PRIVILEGE.

76





A MONSEIGNEVR L'ILLV.
STRISSIME CARDINAL DE
Bourbon.

MONSEIGNEVR ayās receu quelques
nouueaux aduis du progres & aduan-
cement de la foy Catholique, és pays du
Lappon, contenās aucuns poinēts remer-
quables, de ce que nostre Seigneur y a operé à l'exalta-
tion de son nom en l'an 1577. qui sont les plus fraiches
nouuelles qu'on en a peu receuoir à cause de la distance
des lieux: La nouvelle obligatiō que no^s auōs avec vne
infinité d'autres à V.illustris. S. pour vr si grand bien
cōme est celuy qu'elle nous a fait ces iours passez, nous
a induit en tesmoignage de recongnissance de les faire
sortir en lumiere soubs l'authorité de vostre nom, aimé
& respecté d'un chacun pour la vertu & pieté qu'il
represente. Et d'autant plus que de telles maisons que
celle qu'il vous a pleu nous dresser en ceste ville de Pa-
ris, sortēt ordinairement ceux, lesquels apres vne lōgue
preuue de leur vie, doctrine, & dextérité à ayder les
ames, se treuuent dignes d'une si haute & excelente en-
treprinse, que de voyager par toute l'estēdue du mōde,

E P I T R E.

pour l'amplification du royaume de Dieu. Pour à quoy paruenir nous esperons d'estre grandement aydez par les merites & intercession du glorieux saint Louys Roy de France, vostre grand pere & deuãcier, qui à esté tant desireux de la conuersion des Payens & infidelles, que non content d'auoir enuoyé iusques au grand Cam de Tartarie, plusieurs rares & doctes personages de son royaume. pour y annoncer le saint Euan-gile: luy mesme n'a voulu esparzner sa propre vie & personne, pour le restablir & remettre par tout le demeurãt de l'Asie & Afrique: Attẽdu que esmeu & poussé de mesme Zele & deuotion & à mesme fin & pour nous exciter de plus en plus au but & perfection de nostre vocation, Vous auez voulu par vne singuliere prouidence de Dieu, bastir & edifier ladite maison & Eglise à l'honneur & memoire dudit saint Louys, Reccuez donc MONSEIGNEUR si vous plust, cõme premices & premiers fruits de ce nouueau verger planté de vostre main secõde, ce petit present, encore que ce ne soit qu'un recit de ce que font telles maisons ailleurs, attendãt que par la rosee de vos graces, l'aspect de ce clair & resplãdissant astre, mõsieur S. Louys, & par la chaleur du soleil de iustice, Dieu vous face la grace de voir par lõgues annees & en abondãce les propres fruiets de la vostre. Comme tres-humblement nous en supplions sa diuine maieisté. De S. Louys vostre maison à Paris ce 20. Avril 1580.



LETTRES DV

IAPPON, DE L'AN M. D.
LXXX. ENVOYEEES PAR LES
prestres de la C ompagnie de Iesus,
vacans à la conuersion des infide-
les audit lieu.

*Copie d'une lettre du Pere Louys Froës es-
crite aux peres, & freres de la Compa-
gnie de Iesus, du 6. Iuing. 1577.*

SÇACHANT biẽ qu'en Europe on
reçoit grand plaisir & contente-
ment en nostre Seigneur, des nou-
uelles du Iappon, i'auroys grand
desir d'auoir la commodité de vous faire en-
tendre par le menu le progrès, & aduancemẽt
de ceste nouvelle Chrestienté. Mais pour ce
que nous sommes accablez d'affaires, & vr-

A. iij

L E T T R E S

gentes occupations, & sommes iournellemēt pour espādre le sang, & employer la vie pour nostre sainte foy, laissant à part plusieurs autres choses, i'en escriray seulement vne des plus graues & serieuses qui soient iusques à present aduenues en ces quartiers de pardeça. Et premierement faut qu'entendiez qu'en toute ceste grande Isle nous sommes de la Compagnie vingt & trois prestres, & autant d'autres, qui ne sont pas prestres, & y a desia dixhuiēt ans, que les nostres mirent le pied en ce Royaume de Bungo, le Roy duquel nous a toujours fauorisé : & nonobstant qu'il soit pour encores payen, outre les autres faueurs, qu'il no^s a faites, il no^s a dōné vn lieu fort biē aéré, situé tout au pres de s^{on} Palais, & voisin de la mer, fort propre pour nos exercices, & qui a de circuit demy lieuë, là où on à desia donné ailez bon cōmencement à vn College, chose que nous auions fort desiré, auquel les nostres pourront viure conformément à la maniere de nostre institut, & se rafraischir des travaux & cōtinuels labeurs, qu'ils endurent. L'on y pourra aussi dresser vn Seminaire propre pour enseigner diuerses facultez, & langues, & nommement la Iapponoise. Or d'autant plus qu'en toutes choses nous auons esté

aydez, & fauorisez du Roy, d'autant plus au contraire auons nous tousiours esté mal-voilus, & molestez de la Royne, laquelle de plusieurs est appelée Iesabel, par ce qu'elle n'est en rien dissemblable à icelle, si vous regardez la haine que elle porte aux choses appartenantes à l'honneur de Dieu, & l'effort qu'elle fait de reculer l'accroissement de nostre foy. Elle à sollicité le Roy en toute extremité, que les peres de la Compagnie fussent chassés de son royaume, & avec eux tous les Chrestiens, leur mettant sus, que c'estoit vne secte de grand preiudice à l'estat, & fort abominable: mais le Roy facilement confutant ce qu'elle proposoit, la reprimoit, & luy disoit: Auât que ces peres vinrent icy, ie n'estois seigneur d'autre, que de ce royaume de Bungo: & maintenant ie porte la corõne de cinq royaumes: & vous, qui au parauant estiez sterile, auez à present six ou sept fils ou filles, & richesses en abõdãce. Parquoy iamais, tant que ie viue, ie ne lairray de fauoriser à tous les Chrestiens. Ceste bonne Royne à vn sien frere appellé Cicacatà, qui est la secõde, ou troisieme persõne de ce royaume, tãt en nõbre de subiets, qu'en puissance & richesses: Cestui-cyn'ayãt point d'ẽfãs, qui puis-

L E T T R E S

sent succeder à ses estats, adopra vn ieune enfant de Meaco, lequel estoit fils d'vn Cungue, Ces Cungues sont les premieres, & principales personnes du Iappon, car ils ont charge de seruir immediatement le Vò, auquel de droit appartient la seigneurie des soixâte six royaumes du Iappon, & estant Cicacata personne de si grande qualité, il sceut aussi bien choisir vn enfant pour ce l'adopter, conforme à son desir: lequel enfant lors qu'il fut amené à Bungo, pouuoit auoir de six à sept ans, auquel en brief on descouurit des dons, & qualitez tres-rares. Car outre ce qu'il est assez beau de corps, & gracieux, il a vn esprit si excellent, qu'en tout ce qu'il s'est appliqué, il à, en fort peu de temps, surpassé les mesmes maîtres, comme à iouer de toutes sortes d'instrumens de musique, chanter, lire, escrire, paindre, escrimer, & en tous les exercices de l'art militaire: Mais particulièrement me disoit, nostre frere Iean Iapponois, qu'il s'estoit surmonté soy mesmes en apprenant les lettres de la *Chine*, qui sont certains caracteres, pour lesquels apprendre les *Bonzes* emploient toute leur vie, & qu'en tous ces royaumes n'y a hōme pour docte qu'il soit, qui sçache mieux former lesdits caracteres, ny en faire de plus

de fortes, & manieres. Parquoy se retrouvant en cest enfant tant de qualitez ensemble, & si rares, & sur tout ayāt le iugement fort bon, le Roy, & la Royne furent d'aduis qu'ils ne pourroient trouver en tout le Iappon ny meilleur, ny plus honorable party à vne de leurs filles, que ce ieune seigneur. Et l'ayant cōmuniqūē à Cicacata, finalement conclurent par ensemble, le que mariage s'effectueroit lors, que tous deux seroient en aage, qui seroit en ceste presente annee mil cinq cens soixante & dix-sept estant desia le ieune prince de seize ans, & la princesse de treize.

Or aduint il depuis qu'ayant atteint le susdit ieune seigneur l'an quatorzieme de son aage, son pere l'amena en nostre Eglise de Suqui, là où se tient la Cour du Roy, & fit instance au pere François Cabral nostre superior, de luy vouloir faire enseigner la doctrine Chrestienne, promettant qu'il estoit content que son fils fust chrestien. En ce temps mesme aduint encores qu'une femme possedee de l'ennemy, qui se tenoit pres du Palais de Cicacata, ne peut iamais estre deliuree par les Bōzes, encores qu'ils y trauaillassent beaucoup, & qu'ils y applicassent diuers remedes, laquelle neantmoins fut deliuree en nostre

L E T T R E S

Eglise avecques grande facilité, comme il pleut à Dieu nostre Seigneur, & furent baptisez, elle, son mary, ses enfans, & toute sa famille: Ce qu'ayât veu Cicatora (ainsi s'appelle ce ieune enfant) il iugea tresbien, que cela ne pouuoit d'ailleurs proceder, que de la vertu diuine. Parquoy illustré de la lumiere de cest ceuvre miraculeux, il sollicita de rechef d'estre instruit, & enseigné: & pour cest effect nostre frere Iean Iapponois alla en sa maison pour luy declairer le Catechisme, auquel il fit si grand fruit & progresz, & comprint si bien tous les poincts, & mysteres de nostre sainte foy, aidé de la grace diuine, & de la viracité de son esprit, qu'il se dit estre desia resolu de se faire Chrestien. Co. qu'estant venu aux oreilles de la Royne, soudain elle commença à luy contredire, & faire tout effort pour empescher ceste sienne deliberation. Son pere aussi se conformant à la Royne sa sœur commença à luy faire mauvais traitement, & à le reserrer comme en prison, d'autant qu'il luy disoit, qu'il ne pouuoit resister, ny contredire à la verité de nostre sainte foy, qu'il auoit ouye, & entenduë, & que pourueu, qu'il luy fust permis d'estre Chrestien, il ne se soucioit de viure toute sa vie en vne estable, ou bien de

retourner à Meaco. On defendit, que personne ne luy parlast, & fut tourmēté en plusieurs sortes à ce qu'il departist de son bon & sainct propos, mais voiant qu'on trauailloit en vain son pere, & la Roynie. se resolurēt de l'enuoyer au royaume de Figen, duquel est gouuerneur Cicacata, & là luy fust donnee bonne & seure garde, à ce qu'il ne fust accosté de personne qui le peust confirmer en sa bonne resolution.

Estant de ce deuēmēt informé le pere Cabral, qui pour lors estoit audit royaume de Figen, il escriuit vne lettre à Cicatora, par laquelle il luy persuadoit avec force raisons d'estre ferme & constant, puis qu'il sçauoit combien grand' gloire & merite luy en reuiendroit. Il escriuit vne autre lettre au pere Iean Baptiste, par vn de nos freres appellé Roch, affin qu'il moyennast par tous moyens possibles que la lettre vint es mains de Cicatora, & que ledit Roch, s'il estoit loisible, tachast de luy parler, & l'écourager en nostre Seignetur. Il pleust à Dieu, que l'effect s'en ensuiuit. Car il print tresgrande consolation de la lettre du pere Cabral, à laquelle il fist respence en substance, que pour vray il auoit beaucoup paty & enduré pour la confession de la foy, & pour

L E T T R E S

le desir, qu'il auoit d'estre baptisé, mais que sa reuerence s'assurast, & qu'elle ne fust en aucune peine, ny soucy de luy, puis qu'il sentoit son cœur plus ferme, & constât, que iamais & que cependât qu'il estoit ainsi resserré, il auoit eu le moyen d'apprendre la maniere de prier Dieu, & la doctrine Chrestienne: qu'il auoit vn chappelet, lequel il disoit souuent, & que de iour à autre, il attendoit que le Prince le rappellast à Bungo, là où il effectueroit ce que plus il desiroit en ceste vie, qu'estoit d'estre baptisé.

Pensant donques Cicacata, qu'ayant tenu son fils si long temps esloigné de la conuersation des Chrestiens, cest ardent desir, qu'il auoit d'estre Chrestien fut refroidy, ou du tout estaint, il le fit retourner accompagné de soixante & dix cheuaux, & à son arriuee sortirēt pour le receuoir tous les principaux seigneurs de ceste Cour: en laquelle il fut recueilly avecques feste, & honneur extraordinaire. Mais il n'y fut pas long temps, qu'ayât entendu, que le pere Cabral, estoit arriué avecques Iean Iapponois, il les sollicita bien fort par personnes secretemēt interposees d'estre baptisé suiuant l'ardant desir qu'il en auoit auant que nouveaux troubles, ou empesche-

mens suruinsent.

Estant arriué Cicatora à Bungo son pere auoit desir de le faire condescendre à quelque chose, à laquelle il ne se fut iamais voulu plier, ou avecques grand' difficulté: Dequoy s'estât pris garde Cicatora il voulust preuenir s^{on} pere, & s'en alla droit au Roy luy cōtāt par le menu toutes les iniures, & mauuais traicemens, qu'on luy auoit fait avecques toutes les circonstances des temps, lieux, & personnes, refutant de poinct en poinct avecques raisons preignantes & efficaces tout ce qu'on luy mettoit sus, tellement, que le Roy non seulement demeura conuaincu, mais aussi estonné de la viuacité de son esprit, & de voir en vn enfant de seize ans si grand sens, & prudence. Parquoy ne pouuant le Roy, ny le Prince son fils, qui se trouua present, persuader à Cicatora de cōdescendre à tout ce que son pere vouloit de luy, le licencierent, & renuoierent en sa maison. Voyāt donques Cicacata, qu'il se tourmētoit en vain, il l'enuoya icy en nostre maison vn de ses principaux gentilshommes, lequel (cōme de soy mesme, & non comme enuoyé d'autrui) dit à nostre frere Iean, que Cicatora n'obeissoit pas à son pere, & que puis qu'il feroit plus par sa persuasion, que d'aucun autre, il luy

L E T T R E S

sembloit, qu'il feroit bien d'exhorter avecques vn petit mot de lettre ledit Cicatora de donner contentement & satisfaction à son pere. Ce que nostredit frere fit par permission du pere Cabral, luy escriuant, que hormis les choses, qui estoient contre la loy de Dieu, & le salut de son ame, il estoit obligé d'obeir en tout, & par tout à son pere, nonobstant qu'il fust Gētil: & que pour l'obeissance du pere, & seruice de s^oRoy il ne deuoit espargner sa propre vie, quād l'importāce du fait le requeroit. On luy porta ceste lettre, & l'ayant leuë il se la mit sur sa teste en pleurant, & puis en son sein, disant, qu'il ne faudroit de faire tout ce qu'on luy venoit d'escrire: & rescriuit remerciant grandement des bons aduertissemens, & conseils qu'on luy auoit donné. Ce que donna occasion de tresgrande allegresse à son pere, & à toute la Cour, voyant avec qu'elle promptitude il se soubmettoit aux conseils de l'Eglise, & des peres.

Depuis le retour de Cicatora en ceste cour, le Diable s'estudioit d'exciter au pere plus grande auersion des choses de Dieu, & donner plus grand espouuante mēt à l'enfant. Car toutes les nuits on iettoit tant de pierres dans les logis de Cicatora, que to^o en estoiet espou-

uantez, & leur estant aduis, que le bruit de ses pierres fust dās les salles, on faisoit soudain allumer des torches, & lors ny voyoit on pl^s riē. Parquoy Circatora sollicitoit avec plus grād^e instance, que le baptesme luy fust donné, affin que cela seruist de signe euidēt à son pere, s'asseurant pour certain qu'estant baptisé les diables s'enfuyrent de là.

Finablement Cicatora vint en nostre maison pour ouyr les derniers discours du Catechisme: & luy estant proposez aucuns noms des saincts, affin qu'il en choisit vn tel qu'il voudroit, il choisit Simon, lequel nom, escrit en caracteres de la Chine, signifie celuy qui est enseigné du maistre, & ne voulut pas qu'on y adioustat Dom, qui est vn tiltre de Noblesse. Toutesfois on ne le baptisa point encore, maisle priaist-on de patiēter quelque peu d'auantage pour le plus grand bien de son ame. Ce pendant il alla visiter la Royne, & cōme il fut requis & interrogé d'elle, s'il estoit Chrestien, il respōdit hardimēt qu'ouy: De quoy la Royne s'altera grādemēt, & pleine de dessein le tenfa, & rabroua bien aigrement.

Cicatora retourna derechef en nostre maison, pour faire toute instāce d'estre baptisé, & ne se pouuant, ne debuāt plus delayer, le pere Cabral le baptisa, avec trois autres ieunes

L E T T R E S

gentilshommes de sa maison, la veille du glorieux sainct Marc Euangeliste. Il demeura durant tout le seruice à genoux, les mains esleuees au ciel, & avec grande serenité de visage: & apres le baptesme il se retira en vne de nos chābres, pour parler avec aucuns, ausquels il festimoit d'estre pl^o obligé. Et entre les autres choses qu'il profera pour demonstret l'alle-gresse qu'il sentoit en son cœur, dit, que pour accōplissement total de sa felicité, il desireroit (si c'estoit le bon plaisir de Dieu) que bien tost la mort luy serrast les yeux, auāt que son ame fust souillee d'aucun peché. Le pere Cabral luy fit present d'vn fort beau chapelet d'os de cheual marin, lequel il cherist & prise beaucoup, & soudain le mit en son col, donnāt ce-luy qu'il auoit au parauant, à vn des trois, qui festoiēt baptisez avec luy. Et des lors en auāt ne fut plus ouy en son logis le bruit & tinta-marre des pierres qu'on y auoit ouy toutes les nuits precedentes.

Peu de iours apres Simon s'en alla avec son pere à quatre lieuës d'icy, là où le Roy & le Prince son fils estoiet à la chasse. Et y fit on vn beau festin, apres lequel, ce pendant que le pere deuisoit avec le Roy, Simon s'en retour-na à grande haste & diligence, non obstant qu'il

qu'il pleust biē fort, estāt iour de Samedy, affin que couchant en sa maison il peult le Dimenche matin ouyr la Messe, chose qu'il desiroit, tresardāment. Et cōbien que le Dimenche il ne cessat de pleuuoir, il ne laissa pourtāt de venir à nostre Eglise à beau pied, là où durant la Messe il fut tousiours à genoux, adorant le tressainct Sacrement avec autant de reuerence & deuotion comme si desia il y eut plusieurs annees qu'il eust esté Chrestien. Le vous laisse à penser la ioye & consolation qu'eurent lors les Chrestiens le voyant à l'Eglise: il ouyst aussi le sermon que fit le P. François Cabral auquel il print occasion par la presence de Simō de le cōforter en nostre sainte foy, luy proposant le salaire si grād que Dieu pour peu de trauail qu'ō a souffert pour sō amour en ceste vie, à accoustumé de rendre à ses esueuz en la vie eternelle. Apres le sermon, Simon dit à tous les Chrestiens, qui estoient la presens, que combien que (pour estre nouvellement conuertty) il ne sçeut encoros, & n'entēdit les mysteres representez en la sainte Messe, que neātmoins toutes les ceremonies, qu'il auoit veu en icelle luy sembloient saintes, pleines de hauts & admirables secrets, & de consolation à eux, qui les entendoient, & qu'il leur

L E T T R E S

portoit grande enuie pour la cōmodité, qu'ils auoient de venir ouyr la Messe chaque fois, qu'ils vouloient, ce qu'à luy pour maintenant n'estoit loisible. Et ainsi prenant congé de tous amiablement, s'en retourna à sa maison.

Vn autre iour Simon faisant semblant d'aller avecques l'arquebuzer chasser aux oyseaux entra dans vne petite barquette, & s'en vint à nostre maison, là où on luy expliqua quelques mysteres de la sainte foy. Ce que ne peust estre si secretement fait, qu'il ne vint iusques aux oreilles de Cicacata son pere, lequel comme celuy qui estoit extrememēt indigné, luy voyant porter le chapelet au col en signe qu'il estoit Chrestien, fut fort esmeu d'entendre, qu'il auoit esté chez nous, & ne pouuant plus dissimuler la passion vehemente, ny refrener l'impetuosité de sa cholere fit sçauoir à son fils par vn tiers (car telle est la coutume du Iappon entre les grands, aux choses d'importance, de ne se parler ensemble, mais par personne interposée encores, que ce soit de pere à fils) qu'il pouuoit desormais bien entendre combien ce luy estoit chose desplaisante & à contre-cœur qu'il feust Chrestien, & que lors qu'il pensoit, qu'il se feust retiré de ce deslaing, pour le luy auoir cōman-

dé, il luy voyoit porter le chappellet comme Chrestien, & sçauoit, qu'il auoit esté quelques fois à l'Eglise, & pourtant qu'il se gardast dorésenauant de plus faire chose semblable, autrement que sans faillir il feroit mourir quel que ce feust de ses seruiteurs, qui luy feroit escorte, & compagnie. Et s'il estoit si mal-aduisé, que de se mettre en chemin pour y aller seul, qu'il le chasseroit de sa maison, & le renuoyeroit à Meaco, ce qui luy retourneroit à honte, & deshonneur. A toutes ses menaces respondit Simon, qu'il estoit desia Chrestien, & comme tel ne pouuoit laisser, iouxte l'obligatiō, qu'il y auoit, de frequēter l'Eglise, faire oraison, & recommander son ame à son createur, quand bien pour ceste cause il deust endurer toute sorte de maux, voire mesme perdre la vie, & avec ceste responce de pescha ce luy qui au nom de son pere luy tenoit ses propos, & remercia Dieu, qui luy auoit enuoyé, si belle occasion de descouurir à son pere, & à tous, qu'il estoit desia Chrestien, cōme luy de tout son cœur desiroit, & soudain par lettres fit entēdre au pere Cabral, qu'il estoit desia venu au bout de sō desseing de se declarer pour tel qu'il estoit, & qu'il se recommandoit aux prieres de tous.

L E T T R E S

En ce mesme temps Simon fut derechef r'enfermé si estroitement qu'il estoit comme en prison sous bonne & seure garde, tant de iour que de nuit, tellement qu'il ne pouuoit estre visité, ny conforté de nous. Ce nonobstant l'on fit tant qu'on treuua moyen de luy faire tomber entre les mains la vie du glorieux saint Sebastien, traduite en bonne langue Iapponnoise, où estoient aucunes belles exhortations de celles qu'il faisoit aux Martyrs pour les retirer de la crainte que ils auoient d'endurer, afin que Simon fust aidé, & encouragé par tels exemples au milieu de ses plus grands trauals, comme il fust par apres. Ayant Cicacata receu la responce de Simon, il en fut fort indigné, & de nouveau commença avecques la Royne sa sœur de conspirer contre son fils, & tous deux par force de menasses taschoiēt de l'accabler du tout, & luy faire dōner du nez en terre. Ils luy ostèrent vn Chrestien, qui luy enseignoit la Musique, & l'enuoyerēt en exil. Apres fut chassé vn des trois, qui s'estoiēt baptisez avecques Simō, duquel Cicacata se lamentoit, disant qu'il l'auoit mis aupres de son fils pour l'ayder, & qu'il auoit esté si hardy, que de se faire Chrestien avecques luy, & luy commanda de se

partir incontinent, luy disant qu'il l'eust fait mourir, s'il n'eust eu esgard à son ieune & bas aage, & qu'il ne fust si osé & temeraire de iamais se trouuer deuant luy, sur peine de sa vie, de celles de ses pere, mere, freres, & parés. Les autres deux n'ayans refuge eurent recours à nous, & furent receuillis du pere Cabral, qui pourueust à leur necessité, & les ayda pour se retirer en autre pays. Le mesme Cicacata cōmāda qu'on fist encores mourir vng des troys gentilshommes qui s'estoient Chrestiennez aueques Simon: mais la chose ne reussit, par ce que Simon ne le lascia partir, & luy dōna courage, & l'asseura, luy disant par ce que il l'aymoit vniquement, plustost on me decouperoit tous les membres en pieces, que à toy les habillements. Vng autre seruiteur luy feust encores osté, qui lui estoit demouré tout seul, lequel il auoit amené de Meaco, & de la maison de son propre pere. Il feust enuoyé en exil pour ce que l'on entédist, que par son moyen Simō no^o enuoyoit des lettres, & en receuoit.

Estant ainsi priué Simon de tous ses seruiteurs, & de ses plus chers amis, & demurāt abādōné de to^o, fust de nouueau plus viuement assailly en plusieurs manieres, & importané de laisser la foy, tellement qu'on ne le laissoit

L E T T R E S

reposer ny iour, ny nuit. Tãtoſt luy alloit parler vng des premiers ſeigneurs de la Cour, au nō de la Royne, & de ſō pere, tãtoſt vn autre, & tous d'vn accord luy diſoient: Vous eſtes apres le Roy la premiere, ou ſeconde perſonne de ces royaumes. Le Roy a deliberé de vous donner la princeſſe ſa fille pour femme. Tout le royaume de Bungo obeiſt à vos commãdemens. Vous auez à voſtre ſolde quinze mille hommes d'armes, & quatre vingts mille ducats de rente: tous ont les yeux ietez ſur vous. Voulez vous dōcques tresbucher & dechoir d'vn ſi haut de gré d'hōneur? Ne voyez vo^o pas que ſi vous ne vous retirez a bonne heure de ceste loy Chreſtiēne, que non ſeulement vous ferez perte de toutes vos grãdeurs, & preeminēces, ains encores mettrez au hazard voſtre propre vie? A quoy Simon reſpondit franchement, d'vne contenance aſſeuree: le ne fais grand eſtat d'eſtre gendre du Roy, ny d'auoir tant de rentes, n'y d'eſtre fils adoptif de Cicacata, ny de marcher accompaigné de tant de mille hommes de guerre, ny finalement d'eſtre ſeigneur du royaume de Bungo: Ic deſire ſeulement viure Chreſtiē. Voyla tout mon ſouuerain plaisir & contentement, encores qu'au reſte ie deuſſe eſtre traitté, comme vn

premiere propositiō , que son excellence n'auoit aucune raison de se douloir , que son fils fust Chrestien. veu que luy mesme l'auoit sollicité d'ouyr la doctrine Chrestienne , & que luy mesme l'auoit conduit & amené pour cest effect à l'Eglise. Par ainsi , si en ce il y auoit de la faute , il la deuoit imputer à soy mesmes. Et quant a ce qu'il se plaignoit de la desobeyssance de son fils , il respondoit que l'experience en plusieurs occurrences auoit desia monstré euidemment le contraire , & specialement à son retour de Figen , lors qu'ayāt receu vn petit mot de lettre, il se soumit promptement à faire tout ce que son excellence luy commanderoit , combien que pour lors il ne fust encores Chrestien , & que depuis qu'il festoit baptisé , il ne pouuoit en cela auoir beaucoup failly, veu qu'il y auoit si peu de iours qu'il auoit receu le baptesme. A la seconde il respondit , qu'aux royaumes de Meaco il y auoit des Cungues , & Voiacats Chrestiens, qui n'estoient en rien moindres & inferieurs à son fils , & que son nepueu Dom Sebastien fils du Roy de Bungo estoit aussi Chrestien : & qui plus est , qu'aux royaumes d'Europe (à comparaison desquels le Iappon n'estoit estimé qu'vne petite isle n'a gueres in-

L E T T R E S

congneuë) il y auoit des Roys Chrestiens, lesquels gouernoient le monde, & commandoient à d'autres Roys beaucoup plus grands en dignité, que n'estoit le Roy de tout le Iappon, & que neantmoins le plus grand hōneur qu'ils auoient estoit de souuent frequenter les Eglises, là où ils se retirent pour recōgnoistre le Createur de l'vniuers, & Sauueur du mōde pour leur seigneur & maistre, pour humblement luy demāder son ayde, & faueur. Et que quant a ce, que Simon portoit le Chappelet au col, qu'en cela il pouuoit faire, ce qui luy plairoit, puis que ce n'estoit chose essentielle de nostre loy: mais quant à la frequentatiō de l'Eglise, que son excellence se persuadaist, que nous ne luy donriōs conseil, qui l'en peust destourner. A la troisieme, qui faisoit mentiō de l'extermination de leurs dieux, fit responce le pere Cabral, que l'on n'en estoit encores venu là, mais quand bien il aduiendroit en brief, ce n'estoit chose dōmageable ausdits royaumes, cōme l'expériēce l'auoit mōstré à Nabunāga, lequel estant Gentil, & le plus grād de tous les seigneurs du Iappon, estoit aussi le plus grand ennemy, & le plus grād persecuteur de Camis & Fotoques, & toutesfois tant s'en faut, qu'il ait esté chastié de ses dieux, cōme les Gentils, le pensant d'eterrer luy predisoiet, qu'au con-

pauvre belistre, qui est contrainct de mander sa vie de porte en porte, ou comme vn esclaué attaché à la cadene. Aussi quād ic fus baptisé fist-je resolutiō de courir toute fortune & souffrir brauement toute sorte de traueses pour le bien & salut de mon ame, & pour l'amour & honneur de mon Seigneur, qui s'est daigné mourir pour moy. Les Payés mesmes estoient ravis & estonnez de voir en vn ieune hōme vn courage si haut & assure, & les Chrestiens admiroiēt si grande plenitude & abondance de lumiere & de grace qui se descouuroit en Simon, voyās qu'au milieu de si grāds & furieux assauts, & persecutions, priué de tout ayde humain, il se monstroit si ferme & si constant en la confession de la foy: De quoy tous luy portoient vne louable & sainte enuie.

Voyāt dōques Cicacata, que toute son industrie & celle de la Royne, de ses parēs & amis estoit reduite à neant, & se persuadant, que par le moyen & entremise de nos peres, il pourroit obtenir tout ce qu'il desiroit, il se resolut d'essayer ceste voye, & depescha vers le pere Cabral vn de ses gentilshommes qui luy estoit parent, homme accort pour traiter avecques luy ces trois choses. La premiere

L E T T R E S

que auant, que son fils se rengeast à la foy & religion Chrestienne, il portoit tel respect, & obeyslance qu'il e toit conuenable : mais, que de puis il luy auroit esté rebelle, & desobeysfant en plusieurs choses, parquoy il se douloit & estoit fort marry de ce que ledit pere l'auoit baptisé. La seconde, qu'estant son fils de si grande & noble maison, son honneur estoit grandement interessé de ce, qu'il alloit si souvent à l'Eglise, & qu'il portoit le Chapellet au col. La troisieme estoit, que y ayant tant de tēples desdiez à Camis, & Fotoques, (qui sont leurs Dieux) tant au royaume de Figen, comme en ses autres seigneuries bien pourueus de bonnes rentes, & remarquez pour les grandes fētes & solemnitez annuelles qu'on y faisoit, si Cicatora perseueroit en la loy Chrestienne, le culte, & hōneur de ces siēs dieux seroit esteint, les rētes perdues, & les solēnitez abolies. Et pour ces regards il demandoit instamment du pere Cabral, qu'il voussist donner conseil à son fils d'abandonner la foy, & qu'en récompense il ne manqueroit de faire autant de faueurs aux Chrestiens, & aduanancer autāt le progres de la conuersion des Gentils, comme si Cicatora fust tousiours avecques nous. Le pere Cabral fit responce à la

traire tāt plus il les a persecutez, & ruiné leurs temples, d'autant a il plus prosperé, & cōquesté nouveaux pays, royaumes, & richesses. Sōme quand à ce que son excellence requeroit, que les nostres feissent tant que son fils abandonnast la foy: il respondit, que telle requeste de son excellence procedoit de ce qu'il n'entendoit pas encores bié la pureté, & sincerité de la loy de Dieu, laquelle ne souffroit, ny approuuoit aucun peché pour petit qu'il sçeuft estre beaucoup moins vne telle, & si lourde offense, que ceste-cy, & principalement en ceux qui ont charge de semer la parolle de Dieu, & instruire les autres, & pourtant qu'il fasseraist, que plustost les peres exposeroient la vie, & consentiroiēt à la destruction de toutes les Eglises du Iappō, voire de tout le monde, que de dōner vn semblable cōseil à Chretien quel qui ce fust. Que son excellēce plustost deuoit laisser en paix son fils, sans le plus troubler ny molester pour le regard de sa foy, & conscience, qu'au reste il faisoit bon, que Simon luy seroit tousiours treshumble, & tresobeyssant. En ce mesme temps accreurent si fort les persecutions & fascheries de Simon, qu'il signifia par lettres au pere Cabral, qu'il estoit desia las de tāt endurer, & pourtāt le prioit de certiorer le Roy par quelqu'vn

L E T T R E S

des nostres de tout ce qu'on brassoit contre luy. Le pere despescha Iean Iapponois au Roy, qui pour lors estoit en la montaigne à trois lieues d'icy, avec le Prince son fils, & aduertit son Altesse par le menu, de tout ce qui s'estoit passé suiuant les informations, qu'il auoit porté quand & soy. Le Roy respōdit, que sans faulte Cicacata auoit tort, veu que luy mesme auoit mené son fils à l'Eglise pour luy faire ouyr la parole de Dieu, & que le pere Cabral l'auoit entretenu vn an & demy auāt que le baptiser, pour le mieux sonder, ioinct qu'il dependoit de la volonté d'vn chacun de choisir telle loy qui luy sembleroit la meilleure : neantmoins, que pour ceste heure il estoit expediēt qu'il dissimulast & feist semblant de n'en rien sçauoir, pour ne donner occasion à Cicacata homme bouillant de son naturel, de remuer & embrouiller les cartes, mais qu'il promettoit bien de mettre la main à bon escient avec le temps à cest affaire, lequel il auoit en singuliere recommandation.

La Roynne derechef sollicitoit son frere de ne cesser aucunement iusques à ce qu'il eust fait piier son fils, autrement qu'elle ne luy donneroit iamais sa fille pour femme. Ceeuy fut cause, que Cicacata renuoya au pere Cabral

luy promettant beaucoup, si luy faisoit ce de-
quoy il l'auoit sollicité, qu'il bastiroit plusieurs
Eglises, & feroit en sorte que grand nombre
de ses vassaux receuroient le saint baptesme
adioustant en outre plusieurs autres sembla-
bles promesses accompaignedes toutesfois de
fort grâdes menasses, aduenant qu'il fust fru-
stré de son attente, & assurant qu'il permet-
troit biē que son fils viat à nostre Eglise, mais
aussi que puis que par ñoz mēees, il perdoit
son fils, & que par ce moyen le nom & armes
de sa maison estoient ensepuelies luy n'ayant
autre heritier que cestui-cy, il s'en scauroit biē
venger, commendāt de raser l'Eglise, & met-
tre en piecestous ceux qui s'y trouueroient, &
puis que le Roy feist ce que bon luy semble-
roit. Car il s'en soucioit bien peu.

La coustume du Iappon est, que lors que
les seigneurs menassent les Bonzes qui sont
leurs prestres, ou cherchent occasiō de les ruy-
ner en quelque sorte que ce soit, lesdits Bon-
zes gagnent au pied, & abandonnant leurs
temples & idoles, se retirent ailleurs pour
crainte de la mort, ou de la perte des biens
temporels, ou pour le moins taschent avec-
ques grands dons, & presens, d'appaiser leur
indignation, & cholere. On a opinion que la

L E T T R E S

Royne, & Cicacata feirent les menasses susdites, se persuadant que les peres de la Compaignie feroiēt comme les Bonzes, & que par ce moyē l'affaire reussiroit selon leur delir & pretendu: mais ils se trouuerēt bien esloignez de leur comte. Car la premiere respōce leur seruit de secōde, sinon qu'on y adiousta, que quāt aux promesses, que Cicacata faisoit de bastir l'Eglise, dōner rentes, & faire conuertir beaucoup de gens, son excellēce pouuoit auoir entendu qu'ayāt les peres de la Cōpaigne abandonē leurs propres patries pour venir en pays si loingtain, ils n'auoient autre dessein, que de faire vn cōtrechange des choses temporelles aux choses eternelles, & de ne tenir cōte aucun, ny faire estime de chose aucune que de Dieu, & de son S. seruice. Et quād aux menasses de saccager l'Eglise, & de no^r faire mourir, nous estiōs biē marris de n'auoir qu'vne seule vie pour l'offrir à Dieu, veu que si chacun de nous en auoit cent mille, il les offriroit toutes volōtiers à sa diuine maiesté. Adiousta aussi le pere Cabral que la poursuite que sō excellēce faisoit de faire abandonner la foy à son fils, pouuoit proceder de deux raisons, ou pour ce qu'il luy sembloit que la loy de Dieu fust vile, & abiecte, ou faulse, & non de Dieu, mais bien du diable. Mais qu'il se trompoit en gros: car

comme desia on luy auoit fait sçauoir, les plus grands Emperours & Monarques du monde auoient esté Chrestiens: par consequēt, que la la loy de Dieu estoit noble, haute, & pleine d'excellence, surpassant en grādeur & maiesté toutes les loix du mōde. Que si son excellēce vouloit faire preuue, si elle estoit vraye, & dōnee de Dieu, qu'il l'estudiaist de vuyder, & nettoyer son cœur de tout passion, & qu'il se resolut d'employer quelque tēps pour l'escouter avecques repos & tranquillité d'esprit, & que sans doute il se feroit capable de la verité. Et que luy estant si grād seigneur, & luy faisant le Roy cest honneur que de luy dōner charge & gouvernement de la plus grand' partie de ses estats, il luy estoit mal scāt de cōtredire à la raison, & ne se laisser regir & gouverner par icelle, mesmes que de son cōseil & aduis pendoit la paix, & cōseruation de tāt de royaumes. En fin quād il se voudroit de tāt oublier de toute equité, & de son deuoir que de vouloir ruiner l'Eglise, & nous meurtrir nous autres pauvres estrangers, qui ne sommes icy pour autre fin que pour monstter aux Iapponois le droit chemin de leur salut, qu'il l'assurast qu'il nous trouueroit tous prests, non pas avec les armes au poing, n'y les portes fermées, mais bien armez de prieres, & de

L E T T R E S

grande confiance, que nous auons au seigneur lequel nous seruons.

Et d'autant que le Roy auoit commandé au pere Cabral, qu'on luy donnast aduertissement de tout ce qui se passeroit, ledit pere prenant occasion de ceste nouvelle ambassade, enuoya au Roy vn gentil-homme nommé Clement, le certiorant de tout ce qui estoit aduenu, & luy faisant entendre qu'il ne deuoit se donner peine, si pour l'honneur de Dieu, & defence de nostre foy, nous estiōs mis à mort, veu que c'estoit nostre gloire, & felicité. Mais que luy & nous, nous deuiōs ressentir du mauvais traitemēt qu'on faisoit à Simon. Le Roy feit responce, qu'il n'eust esté necessaire d'amener à Cicacata des raisons si viues & pertinentes, que c'eust assez esté luy remonstrer que le baptesme, & la conuersion n'estoient choses de si petit prix & consequence qu'on les deubt vilipender, & beaucoup moins empescher, & que le pere Cabral ne luy eust deu promettre qu'en tous autres endroits Simon luy presteroit obeysance estant Cicacata homme, qui s'attache facilement à toutes heurtes, & avec lequel on n'auoit iamais fait, & que quoy que l'on fist tousiours se lamenteroit-il, disant que son fils ne luy tenoit ce,
qu'on

qu'on luy auoit promis , adioustant que Ciacata pouuoit disposer de son fils , comme bon luy sembloit , mais que quand à l'Eglise il la tenoit pour sienne , & que luy & le Prince son fils en auoient prins la protection , & pourtant qu'on ne doutast aucunement qu'il ne la defendist , comme il auoit fait tousiours iusques icy .

S'apperceuans les instrumens & suppos de Satan , que rien ne seruiroit pour peruertir Simon de luy proposer la perte de son honneur , des biens , ny de la vie , ils se vont aduifer d'un nouveau stratageme , luy mettant en auant ce que sur toute autre chose le pouuoit esmouuoir . Ils enuoyerent doncques vne personne , à laquelle Simon se confioit le plus , pour l'aduertir que son pere estoit resolu de mettre le feu à l'Eglise ce iour mesme , ou le lendemain , & qu'à son occasion les Peres de la Compaignie & tous les Chrestiens seroient exterminés , l'Eglise ruynee , le royaume renuersé , que son pere mesme finiroit ses iours deuant le temps pour voir sa maison & famille ainsi ensepuelie , & qu'il s'en ensuiuroit vne infinité d'autres maux , & esclandres , le moindre desquels estoit suffisant pour le destourner de son desseing . Puis luy dist , i'ay parlé

L E T T R E S

aux peres, & leur ay declaré que vostre intention estoit de viure & mourir en la foy Chrestienne, d'eriger plusieurs Eglises, & de faire baptizer tous vos vassaulx lors qu'il plaira à Dieu vous donner le gouuernement en main. Et ils m'ont respõdu, que puis que vous auez si bonne, & ferme intention, vous pouuez cependant sans aucun scrupule dissimuler la foy exterieurement, en presence des hommes, & afin que vostre pere ne mette la main aux armes, & n'execute son deslaing d'exterminer les peres, il faut que tout maintenant sans plus attendre, vous me donniez responce. Se voyant Simon si pressé il se retira dans vne chambre pleurant en oraison tout le long du iour, & combien qu'il ne se peut persuader que les peres eussent donné tel conseil, toutesfois ne scachant rien de certain, & voyant que sil ne consentoit, il sen ensuiuroit vne infinité de defastres, & sur tous la mort des peres, qui luy pesoit plus, que tout le demeurant, n'ayant aussi personne, à qui il se peust fier, n'y demander conseil, & iugeant, que pour lors il n'auoit autre remede plus conuenable, il se resolut en enfant, & escriuit en vn petit bre-

uet, qu'il ne contrediroit au vouloir de son pere, ains qu'il luy obeyroit en toutes choses. Les aduersaires soudain interpretans sa lettre, dirent que son intention estoit de retourner arriere, & abandonner la foy. Au logis de Cicacata, & de la Roync l'on en faisoit les feux de ioye, & si les Gentils faultoient d'allegresse, cuydans que ce seul acte seroit suffisant pour renuerser la loy de Dieu. Cependant celuy qui auoit ainsi deceu Simon, soudain print la fuite, & se retira bien loing en vne autre contree, de peur d'estre decouuert.

S'estant Simon apperceu de la malice, & trahison, il fut infiniment affligé pour ce, qu'il auoit fait, & signifa au pere Cabral les motifs, & raisons, qui l'auoient induict d'escrire le petit breuet, & en ressentat tresgrand remord de conscience, demandoit de tout son cœur pardon de ceste faute à Dieu, & à sa Reuerence, le suppliant de luy vouloir escrire les expedians, qu'il pourroit tenir, pour y donner remede. Car encore que tout le Iappon se deust conuertir en tenebres, son cœur toutes-fois, moyennant la grace de Dieu, ne perdroit la lumiere, qui luy auoit esté departie. Et si sa Reuerence trouuoit

L E T T R E S

bon, qu'il depeſchaft autres lettres, par lesquelles il confeſſaſt ouuertement qu'il eſtoit Chreſtien, comme deuât, & ſe dedist de tout ce qu'il auoit peu donner à entendre par ſes precedâtes, il le feroit ſans plus attendre, encores qu'il ſceuſt pour certain, qu'on luy deuſt incontinent trancher la teſte, ou ſi le pere le trouuoit bon il ſ'en viendroit à l'Egliſe pour mourir eſemble avecques nous. En fin il demandoit au pere quelques reliques pour ſ'en armer, & en fortifier ſon ame. Le pere Cabral reſpondit amplement à tout, & luy fit entendre en ſomme qu'il eſtoit obligé de confeſſer cleremēt par œuure la foy qu'il auoit receuē, toutes & quâtes fois que beſoing en ſeroit, ſâs auoir eſgard à la vie des peres, ny à choſe quelconque du monde, ioinct que pour vn pere ou deux qui mourroient pour ceſte querelle, il en viédroit de l'Inde en leur lieu vingt & trente. Ayant Simon receu ceſte reſponce d'vn cœur genereux, & ſans crainte, il eſcriuit vne autre lettre à ſon pere, luy deſcourât ouuertemēt qu'il eſtoit Chreſtien, comme deſia auparauât il luy auoit declairé, & qu'il perſeuereroit en ceſte foy iuſques à la mort. Au reſte qu'il fiſt de luy ce qu'il vouldroit, ou qu'il le fiſt mourir, ou biē qu'il le renuoyaſt à meaco,

ou s'il le chassoit de sa maison, il se rendroit en la Compagnie des peres.

Auãt que son pere receust ces secõdes lettres, nostre pere enuoya nostre frere Iean vers le Roy pour traiãter cest affaire: lequel receut responce du prince pleine de si grãd amour & faueur vers l'Eglise & les nostres, qu'à grãde defficulté les pourroit-on expliquer. Et à fin que vous entédiez mieux les choses que ie diray puis apres, il vous faut presupposer que le Roy de Bongue a trois fils & trois filles: le premier des masles cõme heritier du royaume a desia le gouvernement en main, luy ayant son pere resigné le royaume & tous ses estats, si bien qu'il luy sert seulement de conseil où & quand il est besoing: le second fils aagé de seize ou enuiron ne voulant en façon du monde se mettre en la religion des Bonzes comme les siens le desiroient, fut amené par le Roy vers le pere François Cabral, à fin qu'il le baptizast, & receust en son baptesme le nom de Dom Sebastien. Ce ieune prince est grand amy & familier de Simon comme ce luy lequel à cause de l'adoption desia mentionnee luy est cousin germain & encores beau frere à raison du futur mariage avec sa sœur. Or craignant Simon plus d'estre banny

L E T T R E S

& dechassé, que de perdre la vie pour euitier vn si grand inconueniēt, il s'aduisa de cō beau traiēt. C'est qu'il signifia par homme expres à Dom Sebastien, qu'il auroit grād desir de luy pouuoir parler, & puis que cela ne se pouuoit bonnemēt faire en son logis, tascheroit de l'aller trouuer en autre lieu tel qu'il aduiseroit. Suyuant quoy bien tost apres sortant secretement de sa maison se transporta au lieu nommé, accompagné seulement de deux seruiteurs. L'apperceuant Dom Sebastien fut soudain esueu d'vne bien grande compassion, tant il estoit deffiguré, debile & decharné, à l'occasion des afflictions & peines qu'il auoit souffertes, outre qu'il le voyoit en si pauvre estat, depourueu du grand nombre des courtisans, lesquels ordinairement il auoit à sa suite, & sur le champ, luy dit Simon: i'ay escrit à mon pere, telle & telle chose, dont ie n'attens que ou la mort ou l'exil, & bannissement. Et puis que vous estes fils de Roy, & mon amy & parent si estroit, & ce qui est plus, Chrestien, & d'autre part puis que ie n'ay où ie me puisse retirer estant priuē de tout secours & faueur humain: ie vous adiuere de me vouloir estre support & ayde en ce mien traual & affliction tresgrande. A quoy respondāt Dom Sebastien l'asseura qu'il l'ayde-

roit en tout ce qu'il luy seroit possible, & que
fil estoit enuoyé en exil, qu'il ne permettroit
qu'il y allast seul, ains luy tiédroit bõne & seu-
re cõpaignie. De ce traict s'aduifa Simon, à fin
que sçachant la Royne, & Cicacata, la resolu-
tion qu'auroit fait Dom Sebastien de suyute
en tous lieux son biē aymé Simõ, n'eussent la
hardiessè de tramer son bānissemēt. Or pour
reuenir au propos commēcé, dés aussi tost que
Cicacata eut receu ces autres lettres, par les-
quelles Simon se declaroit ouuertemēt Chre-
stien, il feit courir le bruit d'assembler grande
multitude d'hõmes pour venir massacrer nos
peres, tuer le pere Cabral, & tailler en pieces
nostre frere Iean, cõme le plus coupable, par
ce qu'estant de nation Iapponoise, il auroit a-
uecc sa lāgue naturelle plus auācé la seduction
de son fils: en ourre brusler l'Eglise. Quāt à no⁹
autres ne fismes faute d'auoir encor' recours à
nos armes spirituelles, offrās prieres, oraisons,
ieufnes, & tous autres sacrifices de l'Eglise, le
requerāt de vouloir departir à Simon grace &
force de cœur, à fin qu'il peust perseuerer fer-
me & constant en la sainte foy. Tous les gen-
tilshommes Chrestiens vindrent avec grande
alegresse se retirer dās nostre Eglise avec grād
desir de la couronne du martyre. Et cepen-
dant que nous estions ensemble au dedans

L E T T R E S

de l'Eglise, l'on ne tenoit propos d'autre chose que du triumphe des Martyrs, de la felicité eternelle, & de la briefueté des souffrances, avec lesquelles elle se pouuoit acquerir, & estoit si grande la ioye avec laquelle ils couroient au martyre, que plusieurs se faisoient faire tout exprez de nouveaux vestemēs pour se parer & preparer à vne si grād' feste. Nostre pere leur enuoya dire par plusieurs fois qu'ils se retirassent, puis que le commandement & vouloir de Cicacata estoit, que tant seulemēt nous autres fussions massacrez: & ce faisoit il à ce qu'il ne vint en fâtasie du Roy & des Gentils, que nous ne voulussions avec ceste troupe & force d'armes retarder & empescher ce dequoy nous estions si fort desireux. Mais ils respondoient à nostre frere, qu'ils n'estoient point là venuz pour nous priuer du sainct martyre, ains leur desir estoit d'en estre participans, de sorte que si c'estoit la volonté du Roy de les faire mourir pour la querelle de la foy & religion, soudain sans plus attendre, mettans les armes bas, flechissans les genoux, leuans les mains au ciel, tendroient le col au glaiue du bourreau. Mais d'autant que ceste prescription ne procedoit du Roy, ains de la malice & peruersité de Cicacata & tournoit

au mesprix de la foy, n'estoient resoluz de demeurer les bras croisez, & sans se mettre en deuoir de defense avec le peril de leur propre vie: Et ce d'autant plus qu'ils ne doubtoient aucunement qu'en ce faisant ils ne feissent seruice au Roy & chose tresagreable à la diuine maiesté. Si biẽ qu'en cachettes & à nostre desceu ils feirent amas de grand nõbre d'arquebuses, arcs, fleches & autre attirail de guerre. Ce temps pendant nous estions en prieres & oraisons, & le pere Cabral se confessa generalement & d'heure en heure attendions l'euement tant & tant souhaitté. Quant aux paremens de l'Eglise, le pere iugea qu'il n'estoit necessaire de sauluer rien autre que certains calices, la custode & quelques reliquaires, & tels autres ioyaux d'argent. Ce qui fut tout mis dans deux coffres, desquels en voulusmes baillet en garde vn a vn gentil-homme, à fin que nostre mort aduenant, il le rendist au pere Iean Baptiste, qui fait sa residence à Funay, ou si luy encores mouroit, à quiconque seroit superieur de nostre Compaignie en l'Isle du Iappon. Mais le bon gentil-homme ne le voulut accepter, disant: Mon pere, si vous estes en danger, assurez vous que ie courray la mesme fortune, puis que soustiens la mesme que-

L E T T R E S

relle, & ainsi tousiours vostre coffre f'esgarera. Toutesfois voyant le besoing i'en tiendray propos à ma femme & le luy bailleray en charge. S'estant donc retiré en sa maison, il en conféra avec sa femme, laquelle estoit vne princesse de fort noble maison, laquelle feit ceste responce à son marry: Il me semble chose fort estrange, qu'attendu que les peres doibuent ceste nuit endurer le martyre & que vous mesmes estes totalement resolut de leur tenir compagnie, me vueillez persuader de demeurer à garder leur argent priuee du saint martyre. Retournez hardiment en l'Eglise, car soudainement ie vous suy avec le reste des Chrestiens, & quoy que ie sceusse deuoir estre massacrée au milieu du chemin ne lairray pourtant de vous venir trouuer. Et ne la pouuant persuader de se mettre en repos & de demeurer en la maison, luy demāda son aduis & ce que lon pourroit faire de ce coffre, & en somme l'un & l'autre iugerent qu'il seroit expedient de le bailler en garde à l'une de ses douze damoiselles, de la loyauté desquelles ne faisoient aucune doute. Car elles estoient semblablement Chrestiennes. Mais il n'y en eut pas vne qui sy voulüst accorder, allegans pour leur raison avec vne force &

constance admirable, que leur resolution estoit d'endurer & souffrir la mort avec leur dame & maistresse & tous les autres Chrestiens: partant ne sçachant plus que faire, fut contrainct de le mettre entre les mains de son beau pere encores payen: toutesfois homme noble & fauorit du Roy & de la Royne, laissant par memoire ce qu'il feroit apres sa mort des meubles & ioyaux qui estoient dans ce coffre. Nous deliberions de bailer l'autre coffre à vn ieune seigneur, frere aîné du susnommé, lequel auoit vn Palais pres de l'Eglise, fort & bien muny, la femme duquel estoit niepce de la Royne: mais ny luy encores le voulut receuoir, assurant que sa resolution finale estoit de mourir avec les autres, & de fait il n'attendoit rien autre avec toute famille, qui estoit grand nombre de seruiteurs, de gentilshommes & damoïselles, que le premier signe & aduertissement pour s'en venir à l'Eglise pour receuoir le martyre. Dont les Gentils voyans l'incroyable ferueur de ces nouveaux Chrestiens, estoient remplis de merueilles, & nous autres, pour confesser la verité, de grande honte & confusion, & par ce que Dom Sebastien pour cause & raison de certains

L E T T R E S

propos estoit en picque avec son oncle Cica-
cata, & ne luy parloit : luy ayant le Roy fait tel
commandement, il voulut encores luy se re-
tirer en nostre Eglise, & sil fust ainsi arriué,
mourir ensemble avec les autres: mais à fin de
n'exciter quelque tumulte & emotion, il trou-
ua plus expedient de s'absenter. Ce qu'il feit
laissant là ses troupes & s'en allât vers le Roy
& vers le Prince son frere, ayant au preallable
enchargé à aucuns des siés, qu'aduenât quel-
que trouble ils ne feissent faute de luy en don-
ner soudain aduertissement, à fin qu'il eust cest
heur que de se retrouver avec les autres, & si
toute la nuit il ne cessa d'enuoyer d'heure à
heure homes expres pour estre certioré com-
me tout se passoit. Environ la minuit nous
entendismes que l'on frappoit bien fort à la
porte de l'Eglise, & y accourâs vistemens ayât
ouuert la porte trouuâmes que c'estoit vn
grand nombre de femmes Chrestiennes, en-
tre lesquelles estoient trois grandes dames &
plusieurs autres de grand qualibre, lesquelles
ne souloient sortir de la maison sans bonne
compagnie de gens à pied & à cheual, & vi-
ure tellement retirees, que mesmes elles ne
parloient à leurs propres cousins germains,
sinon par lettres ou par personnes interposees.

Et neātmoins estans leurs marys dans l'Eglise ne firent aucune difficulté de venir en icelle, esmeuēs principalement du desir du martyre : parmy icelles estoit la femme de celuy qui n'auoit voulu receuoir le coffre, laquelle poulsee du zele & ferueur, & craignāt de sortir par la porte de sa maison, à fin de n'estre decouuerte de ceux de la maison de son pere & mere, pour encores payens, demourans tout ioignant d'icelle, feit rompre & abbaire vn pan de muraille de sō Palais par ses chambrieres & damoiselles: en sortāt avec sa troupe par ceste bresche, s'en alla trouuer vne autre dame qui l'attendoit avec bōne deuotion, & vindrent toutes deux parmy l'obscurité de la nuit iusques à nostre Eglise. Le pere s'esfaya & feit tout ce qu'il peut pour leur faire rebrousser chemin, & les faire retourner en leurs maisons, mais il perdit sa peine, & ne fut en sa puissance de faire qu'elles ne demeurassent tout le long de la nuit en priere & oraison avec vne ioye & consolation singuliere & vn desir du martyre admirable: & ainsi que par apres nous l'auons entendu de leurs propres marys, vne chacune d'elles portoit secrettement soubs leurs riches accoustremens, dōt elles festoient parees, comme pour vne grāde

L E T T R E S

feſte, leur petit piſtolet, & dague, ou traquet, non ia pour nuire à l'ennemy, mais pluſtoſt pour l'agaſſer & prouocquer, aduenant que pour le reſpect du ſexe, ou autrement il vouliſt uſer de miſericorde, & par conſequence les priuer de la couronne du pretieux martyre. Sy trouua encores vne autre dame de maiſon femme d'un couſin germain de la femme de Cicacata noſtre grand, & intime amy, & fort bon Chreſtien, laquelle ayant vn fils vnique aagé de ſix ans le print entre ſes bras & fait tant qu'en le beſſant il ſ'endormit. Et alors elle le laiſſa ſur ſon liçt, & arriva en noſtre Eglise avec toutes ſes chambrières ſur la poinçte du iour, ſe perſuadant que ce que les ennemis n'auoient fait de nuict, ils l'executeroient de iour. Que ſi ie voulois raconter par le menu toutes les particularitez qui ont peu eſtre remarquees en ceſt accidēt, ie ſerois par trop prolix & ennuyeux. Tāt y a qu'on y veid choſes de ſi grande conſolation & allegreſſe, qu'elles ſeroient ſuffiſantes pour enhardir & encourager les plus laſches & bas de cœur, & pour perſuader que cent mille vies ſeroient plus que mieux employees pour l'inſtruction & endoctrinement de ces pauvres Chreſtiens. Il y a ia vingt iours que ceſte

traverſe & perſecution de l'Egliſe dure, & encores ne ceſſe la malicieuſe Royne d'excogiter les plus ſubtils & plus rufeſz moyens pour mettre à fin ſon malheureux deſſaing qui n'eſt autre, ſinon de cōtraindre ces nouveaux Chreſtiens à faire banque-route à la foy & religion qu'ils ont ia profeſſee.

Pendant ce temps le Roy deſpeſcha vn Chreſtien vers le pere Cabral, pour l'aduerſtir & luy dire qu'il eſtoit deuëment informé, que toutes ces algarades & machinations ne procedoient d'ailleurs que de la trame de madame la Royne, & que partant il euſt eu bon deſir de la repudier & chaffer de ſa maiſon royale, mais conſideré qu'elle auoit eſté ſa femme par l'eſpace de trente ans, & qu'il auoit eu d'elle ſix ou ſept enfans, il ſe doutoit fort que ſ'il euſt effectué ſon deſir, cela fuſt eſté occaſion de beaucoup de reuoltes & ſeditions parmy tous ſes royaumes, & par ainſi puis, que meſmes le pere Cabral auoit ia propoſé & reſolut de ſ'en aller au Royaume de Figen, qu'il vouliſt haſter ſon departement, & menaſt quant & ſoy noſtre frere Ieã, qu'avec le temps les choſes ſe pourroient appaiſer, & meſme eſperant que par ce

L E T T R E S

moyen les affaires se raccoyferoient & luy-mesmes se pourroit aduifer de quelque bon, expedient, remede à la presente necessité. Et touchant l'Eglise qu'il ne feist aucune doute, que quand le besoing l'eust ainsi recherché, luy mesme en personne avec Dom Sebastien se feroit mis en deuoit pour la garentir & defendre, & en presence de plusieurs grands seigneurs fait vne grande exclamatiõ, disant tout haut avec cholere, Qui sera si osé & temeraire que de prendre la hardiesse de molester ou bouleuerfer l'Eglise, l'Eglise dis-je laquelle i'ay sous ma protection & sauuegarde, & à laquelle il y a ia tant d'annees, que i'ay continuellement porté faueur & appuy?

Le pere Cabral pour responce luy enuoya par le mesme Chrestien certains poinets & articles lesquels estoient tels en substance:

Premieremēt, Que nostre profession estoit de prescher la vraye loy de Dieu avec paroles & œuures, n'espargnans en cest affaire ny le sang ny la vie, & n'ayans autre but que le salut des ames principalement, & puis aussi la conseruation & entretenement des peuples en l'obeyssance & amour qu'ils doibuent à leurs seigneurs, les enfans à leurs peres, & les seruiteurs à leurs maistres. Et par ce que nous nous occupons

occupions à si saints exercices nous estions ennuiez, & malvouluz de plusieurs, lesquels desiroient d'aneantir la loy de Dieu, & faisoient tout leur effort de mesdire & detracter de nous aupres du Roy, & d'esteindre, & assopir en luy l'amitié, & bien-vueillance, qu'il nous auoit tousiours porté, & retarder le progres, & auancemēt de la conuersion des pauvres ignorans & auuglez. Le second article portoit que nous tous par la grace de Dieu estions prests & disposez avec vn grand courage d'abandoner la vie, les temples materielz, & toutes les petites richesses, qui estoient en iceux, pour l'assertiō, & defence de la sincerité & verité de nostre sainte foy. Le troisieme reduisoit en memoire à sa maiesté, combien long espace de temps il y auoit, que nous auions fait residence en ce royaume, nous fatigans iour, & nuict sans porter nuisance à personne, seulement pour le seruice, & honneur de nostre Dieu, Seigneur de l'uniuers, & cerchans conformement a nostre profession de correspondre à tant de benefices, qu'auions receuz de sa maiesté, comme du premier Roy qui nous auroit receuz en ceste isle du Iappon & es pays de son obeyssance, outre les graces particulieres & fa-

L E T T R E S

ueurs signalees que durant tout ce temps il nous auroit faictes: consideration qui nous auroit esmeuz à prendre toutes les peines & fatigues du monde pour reduire ses regnicoles & vassaux à la cōnoissance du vray Dieu, & pour leur apprendre la fidelité & obeyssance, laquelle si yuant la loy de Dieu ils doiuent à leur Roy & Prince naturel.

Le quatriesme seruoit de responce aux aduersaires & haineux de ia foy, lesquels nous mettoient sus toute la faute de cest inconuenient l'exaggerans & crians sans cesse qu'il estoit suffisant pour renuerser de fond en comble tout l'estat du royaume, & leur monstroient-on que ce n'auions-nous point esté qui auions soubleué vne si grande esmeute, ains plustost Cicacata son cousin, lequel debuoit premier meurement & prudemment considerer le tout, & n'aller point ainsi à tastons & à l'adventure pour puis apres penser pouuoit aysément rabiller ses inaduertances & desseins hazardeux & temeraires entreprinse au detrimēt nuiface & dommage de la pauvre Eglise de nostre Seigneur Iesus affligée à tort & sans cause (comme de tout temps) combien qu'elle n'en peult mais: & que ce n'est sa faute, ains en est du tout in-

nocente : Toutesfois si Cicacata se contentoit de permettre que Simon perseuerast constant & ferme en la loy & religion qu'il auoit iuree, & s'il promettoit de n'exciter à l'aduenir semblables bourrasques & tragedies le pere seroit fort ayse de luy dōner sa vie, d'abondant luy mettre entre les mains la teste de nostre frere Iean.

Au cinquiesme on maintenoit fort & ferme que le bruit qu'on faisoit courir estoit plein de mensonge & calomnie, à sçauoir que nostre intention n'estoit autre que de retenir Simon dedans l'Eglise pour nous seruir de luy comme d'un bouclier & rempart assure. Mais qu'il estoit bien veritable qu'estant Simon iecté au milieu de la flamme de la persecution nous fouhettions qu'il s'en vint à l'Eglise comme à vn seur asyle puis qu'il estoit Chrestien, & auions opinion en ce faisant de faire chose agreable à Dieu, encor que pour l'ayder & secourir en vne si grande detresse nous deussions despendre & consumer tout ce qui se pourroit finer des Eglises du Iappon & voyre mesmes de toutes celles qui sont es Indes soubz le gouvernement & administration de nostre compagnie.

L E T T R E S

Le Roy respondit à ces articles. Et quant au premier qu'il n'estoit ia besoing de luy faire plus grand narré, & recit de tout ce que dessus, d'autant qu'il en estoit deuëment informé, ayans les peres faiët residence en ses prouinces, & royaumes l'espace de vingt sept ans, & ce avec son grand contentement, & edification.

Au second qu'il auoit bien congneu par experience que les peres estoient tout prests, & disposez à toleter, & souffrir toute sorte de persecutiõ pour la defence de la loy de Dieu. Au demourant qu'il estimoit, qu'il y alloit de son honneur de defendre l'Eglise qu'il auoit vne fois prise soubs sa protection, & sauuegarde, de sorte que quoy que Cicacata luy appartint & ne luy fust beaucoup inferieur en extraction, & noblesse de race, si est-ce qu'il se declareroit son ouuert ennemy, aduenant qu'il brassast derechef la ruine de l'Eglise, mesmes que si son propre fils (lequel pour le present à le gouvernement du Royaume) entreprenoit le mesme, ne luy feroit aucune grace, ny pardon: ains se pourroit asseurer de perdre la teste. Au troisieme, que venant par mer de la Chine au Iappon il eut en sa compagnie plus de trois ans entiers vn certain

Portugais, lequel guerit le Roy d'Amanguc-
ci son frere d'un coup d'arquebusade, duquel
il s'enqueroit fort volontiers des affaires de
Portugal, & des Indes, & sur tout de l'estat, fa-
çon, & maniere de viure des religieux. Cho-
se qui l'esmeut de sorte, que pour en estre cer-
tioré, de pescha tout expres, il y a ia vingt six
ans, un sien gentilhomme vers les Indes Orien-
tales, lequel y fut reduict, & s'en retourna
chrestiené, & qu'il entendit d'iceluy que, ce
que luy en auoit raconté le Portugais, estoit
bié peu de cas au respect de ce qu'il auroit veu
& que cecy luy auoit de beaucoup augmenté
l'affectiō que de son propre mouuement il por-
toit à noz peres. Au quatriesme qu'il regraci-
oit nostre pere de ce qu'il luy auoit fait entendre
cōme le principal motif de toutes ces esmeu-
tes n'estoit autre que Cicacata. Ce que iusques
à present il n'auoit peu descouuir. Qu'il con-
gnoissoit tresbien que les Roys sont heureux,
qui peuuent tenir leurs monarchies, & princi-
palez en repos, & tranquillité, & au contrai-
re infortunez. Ce qu'il recongnoissoit ne pro-
uenir d'ailleurs que du mauuais & desbordé
reiglement des Roys mesmes, & de ce, que
plus souuent ils fauorisent, & entretiennent
l'iniustice: & que par tant il estoit resolu de

L E T T R E S

traicter sericusement de toutes ces affaires avec son fils & avec plusieurs autres des premiers & plus signalez de tout son royaume. pour par ce moyen y apporter remede conuenient & opportun. Et depuis adiousta qu'il scauoit tresbien que ce que les payens ennemis des Chrestiens leur auoient impose, estoit malicieusement controuue, Scauoit est, que la ruine destruction d'Amaugouci & de Meaco estoit arriuee par ce qu'on auoit librement annonce & presché la loy de Dieu, en cesdites cōtrees: consideré que le malheur n'auoit prins sa source de ce commencement comme il estoit à tous euident & notoire, ains plustost de ce que les Roys auoient conuiué & dissimulé les torts griefs & iniures que leurs lieutenans & autres magistrats faisoient d'ordinaire à leurs pauures subiects & vassaux.

Au cinquiesme il faisoit responce que son deuoit le recherchoit d'espouser la querelle de Cicacata de sorte que quant bien son pere feroit estat de le chasser de sa maison & de le renuoyer à Meaco, luy pourtant ne l'abandonneroit, ains suyuant son premier desseing ne feroit faute de luy doner sa fille, nonobstant que pour lors elle fust de fort bas age, &

adiousta disant, si ie prens les torts & iniures
faictes à ces bons peres és royaumes forains
& estrangiers comme faictes à moymesmes, à
cōbiē pl^o forte raison me ressentiray-ie de ce
qu'on leur fera és pays de mō obeyffance? De
tout cecy estoient bien certiorez la Royne &
Cicacata, & neantmoins ne cessoient aucune-
ment de fleschir & alterer le courage du Roy
& du Prince, & si furent tant importuns, que
le Roy pour ne monstret de faire peu de cas
d'iceux fut contrainct & necessité d'enuoyer
dire à Simon que s'il estoit possible il dissimu-
last la foy & religiō qu'il auoit professee pour
quelque peu de iours à fin que son pere ap-
paifast sa cholere, & que au demourant il luy
donneroit sa fille, laquelle peu de temps a-
pres à sa propre requeste & sollicitation se fe-
roit Chrestienne aussi bien que luy. A cecy
respondit Simon que toutes autres choses se
pourroiet courir & dissimuler hormis & ex-
cepté la foy, le priat biē humblemēt que puis
qu'il estoit Chrestie sa maiesté ne voulüst per-
mettre que pour vne si sainte & si iuste que-
relle il fust si laschement & indignemēt traité
& si par autre voye il escriuir au pere Cabral,
luy donnāt aduertissement qu'il n'eust à con-
descēdre en aucune façon ou au Roy ou à son

LETTRES

pere és choses de sa religion, & salut par ce, qu'il pouuoit croire d'assurance, que luy, moyennât l'assistance de Dieu, ne fleschiroit iamais, ny par peine ny par tourmés, ny mesmes par la perte de sa propre vie.

Estés les menées de Cicacata rapportees à Dom Sebastie, il luy enuoya soudain deux de ses gentilshôme pour luy faire entēdre, que ores que le Roy son pere l'eust amené en l'Eglise, & eust assisté à son baptesme, toutesfois il n'auoit esté incité à receuoir la foy pour ces considerations: ains par ce, qu'il auoit esté surmonté, & vaincu par l'energie, & force de la verité: que l'intention de sondit pere en ce cas n'auoit esté autre, sinon qu'il auoit iugé, que sa conuersion pourroit estre moyen & occasion trespropre pour l'amplificatiō, & accroissemēt de la foy parmy to⁹ ses royaumes: de façon que, luy entreprenāt de detracquer, & desbaucher Simon de la religion venoit à despriser ce, que luy, & son pere auoient en grande estime, & reputation, & partant qu'il entendist que cest affaire concernoit son honneur, & qu'il considerast soingneusement comme il le traiteroit, puis qu'il ne pouuoit ignorer, qu'il auoit pris les peres pour guides, & maistres és affaires appartenantes au salut

de son ame : Qui estoit la cause, qu'ilalloit tous les iours en leur Eglise, & lors qu'il entreprendroit de massacrer les peres, & bouleuerfer leur Eglise, qu'il considerast sur qui pourroit par apres tomber le deshonneur, & vitupere. Et outre plus disoit, que iagoit que l'entreprinse n'eust esté effectuée, neâtmoins l'iniure, qu'en cecy luy estoit faicte, demeu- roit tousiours en pied, & ensemble l'occasion iuste d'en prendre la vengeance en temps & lieu propice, & ne luy sembloit chose, qui se deust souffrir ce, que Cicacata auoit com- mandé, de mettre à mort indifferemmēt ceux de ses seruiteurs, qui s'ingereroiēt a porter nou- uelles, & autres despesches à Simon: & suiuaēt cecy qu'il vouloit, qu'il sçeuſt, que luy mes- mes feroit le semblable, & vseroit de parole courtoise vers tous ses seruiteurs, qu'il pour- roit rencontrer : & qu'il l'eust volontiers plu- ſtōſt certioré de sa resolution, sil n'eust esté empesché du Roy son pere, lequel auoit prins sur ſoy tout cest affaire, l'asseurāt qu'il la me- neroit à fin sans detrimēt de l'honneur, & re- putation de son fils.

Vn chacun peut penser combien fut en- flambee la fureur de Cicacata & de la Royne, à l'occasion de ceste assemblee. Certes la

L E T T R E S

Royne n'auoit honte de crier tout publiquement qu'elle ne tenoit Dom Sebastien pour son fils, & requit instamment le Roy de laisser passer ainsi à la leger vn negoce de si grande consequence, consideré qu'elle tenoit de bonne part que les Chrestiens s'estoient liguez par ensemble, prenans pour chefs & conducteurs Dom Sebastien & Cicacata, qu'il ouurist les yeux a bonne heure, que si les Chrestiens estans si petit nombre donnoient tant à faire & seruoient le Roy si desloyalement que feroient-ils fils multiplioient & croissoient en grand nombre? & que pour ceste cause il auroit esté expedient d'obuier à bonne heure & au commencement, exterminant du tout ceste mauldite race deuant que la desolation extreme du royaume s'en ensuyuist ou quelque grand & deplorable esclandre, si comme pour semblable occasion il estoit aduenu à plusieurs autres Roys: comme ainsi soit qu'en quelconque part que les peres eussent mis le pied toutes choses y estoient allees sans dessus dessous, amenant en ieu pour preuue de son dire plusieurs faulx exemples deduits & narrez avec si grand aigreur & efficace par la mere au fils,

& par l'oncle au nepueu encores Iennastre & Gentil qu'ils estoient bastans d'extorquer de luy commandement expres à ce que tous les Chrestiens fussent taillez en pieces si la bonté de Dieu n'eust esté nostre support & ayde opportune laquelle au milieu des loups a eu si grand soing de ses pauvres ouailles que rien de tout cecy n'a esté suffisant pour aigrir le cœur & volonté du Roy & du Prince à l'encontre de nous: bien que le Prince desirant complaire en quelque petite chose à sa mere enuoya dire au Pere qu'il estoit tres-affectionné à Cicatora pour les rares & insignes qualitez dont il estoit doué & que par tât il fust en assurence & qu'il ne se doubraft de ses aduersaires, puisque mesme desia les nostres auoiēt peu cognoistre combien grandement il estoit affectionné vers la loy de Dieu & quel desir il auoit quelle se dilatast par tous ses royaumes, dequoy il auoit donné bien clair & manifeste argument lors qu'il permit que ses petis enfans receussent le Baptesme. Ce neantmoins qu'il ne pouuoit prendre en bonne part ce qu'on faisoit courir, Sçauoir, que les Chrestiens (lesquels auoient esté si bien & humainement receuz audict royaume du Iappon) ayans

L E T T R E S

traistreusement coniué contre leur Roy, faisoient estat de suiure Cicacata en quelcõque part, qu'il se retireroit, dont auroit desir d'entendre, si la loy de Dieu contenoit tels commandemens, ou non: consideré que, s'il estoit ainsi, tous ses royaumes seroiēt pour en recevoir en brief grand preiudice, & peril extreme. Le pere pour responce, le regradia bien humblemēt pour l'embassade tant fauorable & pleine d'affection, qu'il festoit daigné luy enuoyer. En apres l'asscura de iamais n'auoir ouy chose semblable : Que toutesfois il estoit biē vray que Dom Sebastien auoit promis à Simon toute faueur, & amitié, aduenant que les choses allassent mal pour luy, si comme encor faisoit le Roy, & semblablemēt son Altesse. Au reste que la loy de Dieu portoit expressement que les subiets pretassent toute obeysance à leurs Princes, & Roys en toutes les choses, qui ne contreuiendroient à ceste mesme loy. Ce que l'experience auoit tousiours monstré au pays du Iappon.

Après tout cecy restoit encores à Simon de passer vne autre traaverse, car à la poursuite, & sollicitation de la Royne, & de Cicacata se meirent ensemble les six principaux seigneurs, qui ont en main le conseil, & gouuer-

nement de ses royaumes, & prenant pour chef, & pour guide vne des sœurs de la Royne, de commun accord s'en alloient vers Simon pour le corrompre, & peruertir : mais dés aussi tost, que Simon entendit que ceux cy estoient venuz pour parler avec luy, il se pensa bien pourquoy, & à quelle fin ils estoient là conduicts, & print resolution de ne leur donner audience, leur enuoyant dire, que sil croioit luy estre loysible d'appointer leur demande, ne seroit desdaigné de descendre pour leur parler : mais d'autant que, estant desia Chrestien, il estoit plus obligé de satisfaire à la loy de son Dieu, que aux desirs & ceremonies des hommes, il se doutoit fort qu'il ne leur pourroit donner telle responce, qui les rendist contés, & satisfaits, & que partant il les supplioit se retirer sans plus attendre.

Pour vray, mes treschers freres, les inuention, & cautelles de l'ennemy ont est, admirables tendentes aux fins d'abbatre, & culbuter ceste colombe, & par mesme moyen bouleuerfer tout, ce que par l'espace de trente ans auoit esté basty, & edifié en la cité de Bungo. Mais la prouidence de Dieu nostre Seigneur n'a point esté moindre pour la conser-

LETTRES

uation de ses esleuz ny sa puissance pour recueillir de tresgrands biens de si grâds maux, considéré qu'avec ceste occasion l'energie & efficace de la grace diuine s'est bien fort decouuerte. Et ces nouueaux Chrestiens ont donné preuue & argument de la foy qu'ils tenoient comme cachée & enscuelie au milieu de leurs ames par le moyen des ceures principalement de l'amour & charité qu'ils ont monstré vers Dieu, & les plus douilliers & debiles ont esté merueilleusement encouragez par la vertu de tels & si vifs exemples & aucuns autres qui par laps de temps s'estoient attiedis ont esté enflambez, & sont pour le iourd'huy les plus feruens du monde, & finalement plusieurs d'entre les Gentils espointonnez d'un tel exemple sont venus à la foy, desquels le pere François Cabral en a baptize vingt & trois & parmy eux vn grand Chesqui fort estimé des Bonzes. Le baptisme duquel fut honoré de la presence de Dom Sebastien & d'un banquet que ce ieune Seigneur donna à l'assistance. La conuersion de ce Chesqui a esté d'autât plus admirable qu'il s'estoit par le passé mōstré opiniastre & obstiné en sa faulse opinion, en laquelle il auoit demeuré touf-

iours ferme & constant, sans s'en vouloir laisser destourner d'un seul poinct, ny par douces paroles & remonstrances ny par aucun autre moyen. Car quoy que le seigneur duquel il estoit vassal, & autres six personnes à luy bien fort intimes apres auoir receu le baptesme se forçassent par tous moyens de le gagner s'il ne se ploya-il iamais par l'espace de trois ans, & neantmoins avec le seul exemple de la constance & fermeté des Chrestiens est venu de luy mesmes à nostre Eglise, assurant qu'il estoit resolu de receuoir la couronne du martyre & à ces fins demāda le baptesme pour soy, sa femme, ses enfans & toute sa famille, auquel & à plusieurs autres esmeuz semblablement d'un tel exemple, nous faisons tous les iours trois predications pour les disposer au baptesme, & y a grand nombre de noblesse qui n'attend que l'occasion & opportunité pour venir ouyr, & les mesmes Gentils aperceuans le zele & deuotion si rare des Chrestiens, & reiectans la mauuaise opinion qu'ils auoient eu par le passé furent remplis d'admiratiō & estonnement, proferāt plusieurs paroles grandement differentes de celles que premieremēt ils debagouloient avec grande audace & d'un cœur superbe,

L E T T R E S

se truffans & mocquans de la loy du souuerain. Et si d'auantage, la diuine bonté n'a laissé ses aduerfaires, & les nostres ensemble sans admonitiō paternelle, s'ils l'eussent prinse en bonne part, & s'en fussent voulu seruir, & garder. Car la veille de la Pentecoste estant a Royne Iesabel forcenee de rage, & fureur contre l'Eglise Chrestienne, soudainement fut aggressee du diable qui la traicta de sorte, que six personnes robustes, & gaillardes ne la pouuoient tenir, dont les Gentils sont en toutes les peines du monde: & ne cessent offrir sacrifices & oblatōis à la gentilesque, que faire pelerinages, vœux, & choses semblables: mais s'apperceuans, que rien ne proffite, & ne retouuans, ny secours, ny ayde en leurs idoles, ils ont eu recours aux remedes naturels, & faiēt-on courir le bruit, qu'ils ont enuoyé à Meaco querir en poste vn medecin le plus renommé de tout le Iappon avec promesse de trois mille escus: si fort trauaillent ils de courir l'inconueniēt, à fin qu'on ne die que c'est punition de Dieu: consideré mesme-ment que les medecins payens en font là resoluz, qu'elle n'a autre maladie, sinon de Satan, qui pour ses pechez la bourrelle.

Par

Par le moyen dece feu la tormente de l'Eglise s'acoyfa pour vn peu; la Royne nous signifiant, que ce seroit la dernière persecution, qu'elle brasseroit contre nous. Plaise à nostre bõ Dieu, que si sõ corps est affligé, l'esprit pour le moins en soit garéty; & sauué. Et quant à la sœur de la Royne, elle n'a esté sans punitiõ, car il y a trois iours que le feu bruslé, & cõsuma tout son palais, sans qu'une milliaice d'hommes qui y accourut, y peussent dõner ordre: rât seulement eschapperet de furieux embrasement certains edifices, que Dom Sebastie ia Chrestien y auoit dressé, non obstant qu'ils fussent conioincts au corps dudit palais, qui fut bruslé. Je laisse à part pour n'estre trop prolix, plusieurs autres particularitez, qu'icy qu'elles soient de grande consolation, & m'en viens à la conclusion. Mes bien-aymez freres, l'hyuer passa bien tost après, & les fleurs s'appareurerent en nostre terre, le Roy despeschât vn sien familier pour dire au P. François Cabral, quil auoit occasiõ de rendre graces immortelles à Dieu, & de soy r'alleger avec tous les autres, puisque l'affaire estoit venu au port, qu'ils predoier, & no⁹ avec tous les Chresties auions souhaitté. Bié que pour tout cela il ne se deuoit endormir, ains plustost s'adextre & pré-

L E T T R E S

dre toute peine à ce que l'honneur de dieu & de l'Eglise ne fust à l'aduenir aucunement interessé, ny Simō reculast en arriere de son bō propos, n'y Cicacata eust occasion de s'aigrir dauantage s'il voyoit que son fils le desprisast & portast plus d'affection aux Peres qu'à luy mesme, & que pour le present Simon perseueroit en la religion, & quoy que ce fust contre la volonté de son pere, si est-ce toutesfois qu'ils estoient reconciliez ensemble, & l'aduouoit son pere comme auparauant pour son fils & heritier, & adioutoit le Roy qu'on print soigneuse garde de n'abuser d'une tant signalée & favorable victoire, comme estoit celle que par la grace de Dieu nous auōs obtenuē. Ce qui se pourroit faire, si par nos aduertissemens Simō se deportoit enuers son pere avec toute prudence & modestie, en ne se vantant, ny ne faisant chose quelconque de nouveau, qui peüst vlcgerer derechef la volonté de sondict pere. Et oultre plus aduertissoit sa Maiesté, les Peres & tous les Chrestiens de se garder de venteries & faire semblant d'allegresse exterieure à fin que cela ne depleust à Cicacata. En fin concludoit que pour le present il nous auoit bien voulu ainsi succinctement aduertir de tout ce que dessus pour nous de-

liurer de tout chagrin & sollicitude, & que par apres il traicteroit plus à loysir avec les Peres, plusieurs autres particularitez, en quoy ils pourroient remarquer & cognoistre l'amour & l'affection qu'il nous portoit.

Pour responce luy fut escript au nom de tous que nous regracions bien humblement & affectueusement sa maiesté, & ne manquions de presenter humbles requestes à nostre Dieu à ce qu'il se daignast remunerer bien largement vne telle faueur & courtoisie. Le mesme iour nous receusmes aduertissement de Simon, de cest heureux & souhaité succes, & du bon traictement qu'il receuoit de son Pere, ne plus ne moins qu'au parauant: chose qui l'occasionnoit de rendre graces infinies à Dieu qui l'auoit deliuré, & aux Peres, & à tous les Chrestiens pour tous les accidens qu'ils auoient voluntiers & gayement souffers & tolerez pour son regard & occasion. Bien que quant à foy, il luy desplaisoit fort de n'auoir esté digne de la couronne du martyre qu'il souhaittoit avec bonne deuotion. Voyla la fin de nos persecutions, & en quelle façon & maniere

L E T T R E S

la diuine maieſté nous à ſecouru lors, que humainemēt parlant nous n'attēdions riē moins.

Eſtant Simō remiſen ſa premiere liberté, il vint à l'Egliſe avec Dom Sebaſtien la veille de la treſſaincte Trinité ſur la nuit. Je vous laiſſe à péſer l'allegreſſe, que nous tous en receuſmes. Le P. Cabral luy donna vn beau petit pourtrait de noſtre Dame, qu'il receut fort volūtiers, & eſtāt ledit P. preſt pour aller au Royaume de Figē, le Prince luy enuoya de don vn beau cheual, luy promettant, qu'a ſon abſence il tiendrait ſoubs ſa protection particuliere, & l'Egliſe, & Simon.

C'eſt tout ce que j'ay penſé vous debuoir eſtre eſcript touchant c'eſt affaire. Et croyez moy, mes freres, que ſe trouuer quelquesfois en ſéblables deſtreſſes ſert de beaucoup, voire aux plus laſches, & remis, par ce que l'homme ſe conioinct, & vnit plus eſtroitemēt avec ſon Dieu, & vit comme ſi d'heure à heure il attendoit la mort. Je me recōmāde bien affectueuſement aux ſaincts ſacrifices, & deuotes prieres de tous. De Bungo ce ſixieme de Iuin. 1577.

Par ordonnance du P. François Cabral.

Seruiteur de tous Loys Froes.

Du

DV MESME PERE LOIS ²⁵

F R O E S.

N O V S auons esté certiorez par vne lettre du pere Figaredo resident à Facata, comme luy, & son compagnon ont esté en grandissime peril de leur vie, parceque la Cité leur auoit assigné pour demeure vn certain temple de leurs pagods où ils souloient faire certaines festes, ce que ne trouuant bon, & voulant empescher ledit pere, toute la cité s'esmeut de sorte qu'ils auoient resolu de massacrer tous les nostres: mais Dieu les secourut au besoin, & fist couler tellement ses saintes graces sur ce peuple insencé, que plusieurs conuaincus de raisons peremptoires, que ce bon pere leur mist deuant les yeux, furent reduicts de leur auenglemēt, & tenebres espoisses à la claire, & rayonnante lumiere de nostre sainte foy, iusques au nombre de quatre cens ou d'auantage.

Nous auons au semblable sceu par vne autre missiue de nostre frere Michel Vatz, que tout le Royaume de Dō Bertelemy où il faict sa demeure, estoit conuertiy de maniere, qu'e iceluy ne se voit payen ou aucun infidels, &

E iij

L E T T R E S

y ont esté celebrés de bien grands & celebres baptesmes, & vn entre les autres de mille & deux centz ames.

Nous auons encore entendu la mort de Don Andre Roy Dorima frere de Don Ber-telemy lequel s'estoit conuertý l'annee passée, & a laissé vn filz pour successeur. lequel suyuant la religion payenne dont il fai& profession a donné cōmencement a vne tres cruelle & sanglante persecution contre les Chresties nous auons toutefois bon espoir qu'il se conuertira avec tout son Royaume par ce qu'il est apres a prendre femme l'vne des filles de Don Bertelemy. Ce temps pendant plusieurs des nostres ont esté enuoyes par cy par la en plusieurs & diuerses regiōs & royaumes d'ou nous esperons grand fruit. Car ilz ont esté receus avec grand faueur & courtoisie des Roys & Potentas qui de leur propre motif nous auoient requis de ce faire. De tout soit gloire & honneur a la diuine Magesté.

C O P I E D'VNE LETTRE

DV PERE ORGANTIN AV PERE
visiteur de l'Inde escripte du Japon
le 20. de Septembre 1577.

Nous auons receu grand' consolation en
nostre S. des lettres de vostre R. & du bō

nombre des ouriers que vous nous auez enuoye ceste annee, & avec ce nous nous sommes tous renouueles, & auons prins plus grand cœur & courage pour traualier en ceste haute & louable entreprinse de la conuersion des payés. Les nouvelles de ces côtrees de Meaco sont la grace à Dieu asses bonnes, Je les escriuis au Pere François Cabral afin qu'il en fist part a vostre R. cōme ie croy qu'il fera, considéré qu'il y a de fort grande cōsolation pour vn chacun. Le sommaire en est tel, du depuis le cōmencement du Karesme iusques a ceste heure ont esté reduites à nostre sainte loy en ces contrees plus de 7000. personnes, & pour amener le tout à fin heureuse, desirons de recepuoir de vous quelque bonnes personnes pour nous aider, & cōsideré que le fruit que nous faisons en ces quartiers redonde au plus grand bien de tout le Iappon ce ne seroit que bien fait de nous enuoyer force bons ouriers afin qu'iceux nous defaillans ne soyons frustres du fruit que pourriōs attendre. Il est necessaire que ceux qui viendront par deça soient triez & choisis pour pouuoir dextrement manier ceste Nation, en laquelle apres tant dannees ie me trouue comme tout nouveau tant ils sont accors & bien aduisez.

L E T T R E S

Nous auons icy dressé vne eglise à l'honneur de l'assumption de nostre Dame, d'autât que ce mesme iour le pere François Kauier aborda la première fois au Iappon, & est si bié, & gentiment troussée, qu'elle rauit les yeux, non seulement des Chrestiens, ains aussi de gétils. Et comme ce n'a esté sans grand trauail, aussi attédôs nous, que l'honneur, & reputatiõ des Chrestiens en sera augmentée, & desia en aperceuõs no^o quelques signes: car ainsi cõme la haine, que les payès nous portoier, n'estoit grande, & bien petite la reputation, en laquelle ils nous auoient, ainsi maintenât tous nous honorét, & ne se trouue personne, qui detraite, ou mesdise de nous, & de nostre sainte foy. Et non seulement celà arriue en ceste ville de Meaco, ains s'estend encore le bon odeur de la doctrine de Iesuschrist iusques 'au plus eslongnées, & escartées Prouinces du Iappõ, de façõ que sans aucune cõtradiction, ou destourbier nous pourrons librement publier la parole de Dieu par toute l'isle. Oultre plus ont esté faiçtes deux aultres grandes & belles eglises, l'vne en la forteresse de Sanga, l'autre à Vocaiama. Je vous supplie au nõ de Dieu de demander pour nous à ces seigneurs de Indes quelque piece de drap d'or pour pa-
rer

rer nostre eglise: car vous ne pèseriez cōbien ces Iapponois sont curieux de toutes choses appartenātes aux ornemēts exterieurs de leurs temples, & mosques . Et ce faisant seront participans tous ces sieurs de tous les fruičts, que nous recueillirōs en ces quartiers du Iappon.

Nous auons celebré plusieurs solēnels baptesmes avec grand triomphe & alegresse, & auons dressé plusieurs belles, & grandes croix en plusieurs lieux avec grāde reuerence, & deuotion, de sorte que plusieurs payēs, & Idolatres, sans qu'ils eussent notice aucune de la vertu & efficace de la sainte Croix, pour voir seulement la deuotion, & ferueur des Chrestiens, estoiet poussez, & esmeus de nous requerir le baptesme. Mais ne pouuant Satan souffrir vn si grand fruičt, entré qu'il estoit corps de quelques Idolatres criant à gorge desployee, que ces croix empescheroiet grādemēt l'hōneur, & progrès des loix Iapponoises, partāt qu'ō y pourueut à heure, autrement tout le Iappon s'en iroit a uaul de route, & desolation extreme, & leurs dieux les delaisants prendroient party ailleurs.

Trois lieues loing d'icy se voit vne mōtaine fort haulte, & toute deserte, où il y a vn

L E T T R E S

pagode ou temple dedié principalement au diable, auquel les Iapponnois accourent pour demander vengeance de leurs ennemys & pour autres effects pleins de meschanceté & pour ceste cause est reputé beaucoup & tenu en grande reuerence & veneration, & illec font demeure plusieurs Bonzes qui vacquent aux ceremonies accoustumées, & ont soin des ioyaux & paremens de ce temple. Je ne suis iamais en compagnie des Chrestiens que ie ne leur tiene propos du grand desir que i'aurois de ruiner ce Pagode, & de sacrer ce lieu & en faire vn beau temple à l'honneur de monsieur saint Michel Archange, & de planter au plus hault de la montagne vne fort grande croix, afin qu'on la descourist de tous les endroits du Meaco, & estant descouuerte fust adoree de tous, me semblant chose indigne & mal à propos, que celuy lequel par sa fierté & superbe trespacha du hault des cieux, maintenant fust adoré en vn lieu si eminent. Je coniecture que ce mien desir vint aux oreilles des Bonzes qui ont charge de ce temple: car s'estans retirez vers Nabunanga dresserent des complaints à l'encontre de nous; le supplians de nous prohiber & defendre de mettre la main sur cest idole, parce

qu'ils se doubtoient fort qu'auenât qu'elle fust deplacee de grands encombriers & defastres ne s'en ensuiuissent. Mais ie me cōfie que les seruiteurs de Dieu auront le dessus, & quant à moy i'ay bonne esperance qu'avec mes mains ie ietteray par terre, & brusleray tous ces monasteres & pagodes de ces pauures & miserables abuseurs, afin que par ce moyen i'apporte au diable plus grand peine & tourment, & plus grand confusion à sa superbe & arrogance. Et venant par deça vostre reuerence sans doute aucune le seigneur Dieu nous ouurira quelque chemin pour mettre afin ceste entreprise & culbuté que sera le chef ne sera difficile de bouleuerfer les membres & le reste de tous les Pagodes de tout le Iappon.

En vn de ces Royaumes qui sont sous l'hōmage du Roy de Meaco où il y a plus de quatre mille Chresties baptizez pour la plus part de ceste annee, le seigneur d'iceluy nous permit que puissions faire Chresties tous ceux de la secte de Voiaca, & qu'ensemble prechissions aux autres la saincte foy, afin que qui en auroit le desir s'y reugeast selon qu'il iugeroit estre plus expedient pour le salut de son ame. Or cependant que nous nous disposions pour vne telle emprise Sathan prenant la forme

L E T T R E S

& figure d'un certain homme ancien appelé Tigrin, lequel est tenu & adoré pour dieu de ces pauvres payens, luy chantés des hymnes, & louanges, apparut audit Seigneur, & par ce mesme iour luy aduindrent plusieurs choses, qu'il auoit de lōg tems souhaitées. Il attribua le tout à l'aparitiō, & faueurs de ce Tigrin, & fist faire grand feste, & solēnité en l'honneur d'iceluy, & ensēble festoya fort somptueusement tous ses principaux seigneurs, & gētilshōmes, & en somme il fist despendre & consumer toute ceste iournee à chanter hymnes, & louanges à ce Demon. Le demeurant du peuple vaquoit à ses ceremonies, & le Sacerdot alloit aspergeāt, & arroufant les vns, & les autres à tout de l'eau chaude. Mais le temps pendant voicy le diable, lequel ces aueuglēs appellēt le Dieu Tigrin, qui prêt logis dedās son corps, & par sa bouche se prêt à crier, & à se plaindre de ce, que tous ses seruiteurs luy auroiēt esté enleués, chose, qui le tourmētoit fort, d'autāt qu'il estoit cōtrainct de se seruir soy mesme, & s'ē resētoit d'autāt plus par ce, que l'inconuenient luy estoit aduenu en son absence, & cepēdant, qu'il n'estoit en sa case, ains se pourmenoit çà, & là parmy les mōtaignes. Car il se faisoit fort, que s'il eut esté present

sent, n'eust iamais souffert telle escorne. En particulier il se plaignoit biē fort de moy, parce que retournāt vne fois de celebrer vn baptesme de quatre cents personnes, i'entray hardiment avec les Chrestiens au dedans de son temple, & ruay par terre toutes les statues que i'y trouuay commādant aux Chrestiens de leur oster les testes. Ce qu'ils excecuterēt, entre lesquelles statues il y en auoit deux en forme de Lyons, lesquels selon l'opinion de ce vulgaire abestissoiēt les Seruiteurs & engages de ce grand Dieu. Or cependant que le Roy estoit au plus grand de la feste, & que ce pauvre endiable vroit voicy venir cōme vne nue de cailloux, qui leur donnerent sur le dos avec vne si grande furie, & vehemēce, qu'ils prindrent tous la fuitte. Tellemēt que de plus de vingts milles personnes, qui estoiēt à la feste, n'e demeura vn seul, si grāde estoit la multitude des cailloux, & l'effroy, & terreur, qui leur chaussa les esperōs, & si iamais ne peurēt descourir, d'oū procedoit ceste tempeste, ny par qui ces cailloux pouuoiet estre iettés. I'ay coniecturé à par moy, que c'estoient les bienheureux anges, lesquels à nostre faueur combattoiet la querelle de Dieu, chose qui à merueilleusement encouragé les Chrestiens, &

LETRES.

asseuré en la sainte foy, cognoissas par là que les Dieux du Iappon n'estoient assez puissans pour trouuer d'autres seruiteurs, ny pour defendre ceux qu'ils auoient desia eus, & par ainsi vindrent a recognoistre & confesser que c'estoient inuentions de Sathan. Soudainement apres les Chrestiens dresserent vne croix deux iets de pierre loin de ce temple pour faire plus grand despit & creueccœur à ce diable. Je ne puis plus escrire pour le present parce qu'il me faut aller de ce pas, ouyr les confessions des Chrestiens de Cauache, lesquels d'icy à trois iours se mettront en chemin pour aller à la guerre. Je me recommande bien fort aux prieres & saints sacrifices, de vostre reuerence, De Meaco ce iour de saint Mathieu 1573.

*De vostre Reuerence, fils & seruiteur en
nostre Seigneur,*

Organtin.

L'ESCRIVIS il y a vn an à vostre reuerence, avec si grande consolation d'esprit, que nostre Seigneur sçait, & pour autant si bien à l'ocasiõ que ie suis en pais si esloigné, ie n'ay peu receuoir de vos lettres, auxquelles ie doiue faire respõce, ie n'ay toutesfois voulu obmettre de la preuenir, avec ce peu de parolles. Les nouvelles des nostres sont, que par la grace de Dieu nous sommes tous en bon estat. La Chrestienté du meaco prend vn accroissemēt admirable, de sorte, que depuis quatre moys ença ont esté baptizez en la forteresse de Sangua mil & cinq cens personnes, si bien que desia tous les suiets de ceste seigneurie ont receu nostre religion. En trois autres forteresses, 3520. lesquels avec certains autres, que nous baptizames de diuers lieux, viennent au nombre de sept mil ames, plaise à nostre bon Dieu nous departir tant de son amour & dilection, qu'il est necessaire pour vn affaire de si grād cõsequence, & que le besoin de ce poure peuple recherche, nayant esgard à mes

L E T T R E S

imperfections, & defectuositez, lesquelles ne fermants la porte de la diuine misericorde, ie vous peux dire d'asseurace qu'une aultre nous en sera ouuerte pour recueillir des fruiets precieux, & admirables: consideré qu'oultre les susdits nous catechisons autres troys mille pour les instruire en temps, & lieu opportun.

L'vng des principaux seigneurs de ceux de Nabunangua alant faire la reueüe d'une forteresse d'vng Baron, qui luy estoit vassal, ouyt raconter les grands festes, & solennitez, que nous faisons ez baptesmes des Chrestiens, ainfin il luy print volonte de les veoir, & luy agreerent de sorte, qu'il dict apres, qu'on deuoit procurer par toutes voyes, & promouvoir l'estendue, & amplification de la Chrestienté, & soudain fist vn edict signé de sa propre main, par lequel il enoignoit à tous ceux de la secte des Icoxes, lesquels surpassoyent le nombre de cinquante mille, de se faire Chrestiens, & commandoit semblablement à ceux d'une autre secte de venir ouyr les predications, & le Catechisme. Le P. Organtin l'alla reuerer, lequel y fust le tresbien venu, & recueilly de ce Prince avec toute humanité, & courtoisie, & obtint d'iceluy, ce qu'il desiroit,

firoit, ſçauoir eſt, que tous les habitans de ſon Royaume receuſſent la foy, & religion Chreſtienne. & conſideré, diſoit il par apres, que rien ne manque de ma part, ie vous ſupplie, que de voſtre coſté vous faſſiez ſi bien, que ce noſtre commun deſir reuſſiſſe le pluſtoſt qu'il nous ſera poſſible, alleguant pour raiſon de ſes edicts, & ordōnances qu'il eſtoit conuaincu par la force des arguments, qu'on amenoit en ieu pour perſuader, & confirmer noſtre treſſaincte foy: qu'il entendoit tresbien, que la cauſe de ſon indiſpoſition ne procedoit d'ailleurs, que de ſes enormes pechez, leſquels noſtre loy deteſte, & commande de fuyr, & qu'il ſe feroit volontiers Chreſtien, n'eſtoit qu'il treuuoit noſtre loy treſaſpre, difficile, & malayſee à garder. Eſtant vng iour ce meſme Sieur aucques Nabunangua y ſuruindrēt autres Seigneurs d'vne ſecte ſurnommee des Focoxes, en intention de remouſtrer & perſuader à Nabunangua, que pour pluſieurs raiſons les noſtres debuoiēt eſtre chasſes, & mis hors de Meaco. Alors Nabunangua pria ce Seigneur duquel maintenant nous parliōs, luy vouloir declairer quelle opinion il auoit des noſtres. Lequel luy fit reſponſe, qu'il n'auoit pas telle cognoiſſance de noſtre loy, qu'il

L E T T R E S

en peut asseoir iugement, que toutesfois il sçauoit par experience, que quelques seigneurs Chrestiens ses vassaux luy estoient tres-obeyssans, & que c'estoit vn peuple, lequel se studioit seulement de fuyr le vice, & suyure la vertu, & qu'il auoit le mesme sentiment, & opiniõ des peres leurs enseigneurs & maistres. Pour lors le Roy feit la mesme demãde à plusieurs autres seigneurs, lesquels firent semblable response. Ce qu'entendant Nabunangua dit, qu'encore luy estoit de mesme aduis, de facon, que iaçoit que toutesfois & quantes que les peres le visitoient, il les receut avecques grande humanité, neantmoins du depuis il leur monstra plus grãde amitié, & leur fit plus grand honneur, que iamais il n'auoit fait. Car l'estans allez les Peres salüer le premier iour de l'an, encores que la sale fut pleine de Seigneurs les plus remarquez du Royaume, qui l'attédoient pour luy donner les bõnes festes, neantmoins dès aussi tost ils furent par luy conduicts iusques en la sale, & placez au lieu le plus honorable. Et si depuis il alla en sa propre personne pour aduertir Nabunangua, que les nostres estoient là venus pour parler à sa maiesté, & furent sur le champ, menez dans la chambre mesme, ou Nabu-

nangua dormoit. Ce que ne fist pas peu esmerueiller tous les assistans, & tant qu'ils disoient, que Nabunangua estoit venu a demy Chrestien: il traicta & parlementa avec eux avec grand priuauté & courtoisie. Ce qu'il ne fit à pas vn de tous ses Seigneurs. Car sortant de sa sale avec son accoustumee grauité dict à vn Bonze vne seule parole. Il nous à en telle estime & reputation, qu'arraisonnât autrefois ces Seigneurs de Meaco, leur dict, que nous sommes meilleurs que tous les Bonzes. Il se mit vn iour à disputer avec vn Chrestien, lequel peu de iours au parauant s'estoit conuertty, & print si grand plaisir à ceste conference, qu'il la fist continuer du midy iusques à la nuict. Et encorcs, que le Chrestien fust encore nouice, toutesfois nostre bon Dieu luy departit si grand lumiere, & entendement, qu'il respondit assez pertinemment de tout ce qu'on luy proposoit. N'ayant plus grand loisir, & commodité i'obmets de vous escrire plusieurs autres particularitez, par ce que hier mesmes ie fis vn baptesme de trois cens personnes, & pour l'heure presente ie suis encores apres pour en dresser & disposer vn autre: ne vous oubliez point pour l'amour de Dieu de ceste Chrestienté, & Gentilité, & ne fail-

LETTRES

lez de nous enuoyer de bons & fideles ou-
riers, à fin qu'il, nous aydent à resferrer vne
si grande moisson. De Sangua la veille du
glorieux Apoitre sainct Iacques, 1577.

Vostre indigne seruiteur Iean François.

COPIE D'VNE LETTRE DV
PERE FRANÇOIS CABRAL, AV R.P.
general de la Compagnie de Iesus,
enuoyee de Cochinoque, le
premier de Septem-
bre, 1577.

PARCE que l'an passé i'aduertis vo-
stre Paternité du grād fruit, que no-
stre bon Dieu festoit daigné faire
en ces quartiers du Iappon estant
venu le nōbre de ceux, qui en diuers endroits
auoient receu le sainct baptesme iusques à
quarante mille: maintenāt ie la certioreray en
peu de paroles de tout ce qui s'est passé ceste
presente annee mille cinq cens soixante &
dixsept, depuis le dernier departement des

nauires, me remettât au reste aux lettres particulieres, que nos peres vous escriuent des lieux où ils font residéce: & bien que le nombre des conuertis n'ayt esté si grand que ces annees passées: toutesfois la cōditiō, & qualibredes persōnes, qui sont entrées au pourpris de l'Eglise, surmonte de beaucoup, par ce que outre le fils du Roy de Bungo, duquel nous vous auons escrit autre fois, a esté baptisé le gendre du mesme Roy, fils adoptif d'un des principaux seigneurs, qui est frere de la Royne, & a en main le gouuernement de trois royaumes. A l'occasion de la reduction de ce ieune prince s'esmeut vne reuolte, qui ne fut pas petite, & luy & tous ceux, qui estions à Būgo, encourumes vn dāger extreme de perdre la vie pour la querelle de Iesus Christ. Ce qui feust aduenu sans point de faute, si la providence diuine n'eust fleschy le cœur du Roy à compassion pour y interposer son autorité, qui a fait de sorte, que le ieune prince est demeuré Chrestien, encores que son pere, & la Royne sa tante ayt mis sans dessus dessous tout le royaume pensans le destourner: l'asseurure vostre paternité, que le Roy s'employa en ce negoce en nostre faueur avec si grande affection, que vostre Paternité n'en eust sceu

L E T T R E S

faire d'auantage, & parce que le Pere Loys Froez, qui pour lors estoit avec moy en ce travail, vous mande bien au long toute ceste histoire, j'ay estimé qu'il n'estoit necessaire de m'amuser à vous escrire toutes les particularitez qui y furent remarquées. Nous auons pareillement en ce Royaume de Bungo fait plusieurs autres Chrestiens. Au Royaume de Ciccucen, qui est tout ioignant la cité de Facate, ou fait sa demeure ordinaire le Pere Melchior Figaaredo, ont esté baptizez cinq ou six cens personnes du Royaume de Figen, A Faguamen mil & cinq cens, és Royaumes de Cauachi & Cyunugum, qui est pres du Meaco, ou reside le Pere Organtin avec vn autre Pere, & nostre frere Laurens Iapponois ont receu le Baptesme cinq mille ames, & par faute & penurie de predicateurs, plusieurs autres ont differé de se faire Chrestiens. En quelques autres Royaumes plusieurs autres ont esté reduits: de façon que le nombre de ceux, qui ceste annee mil cinq cens soixante & dixsept, ont esté gaignees à nostre sainte foy, vient iusques à huit mil ames. Louage en soit à Dieu, duquel tout bien procede.

Certes la consolation & allegresse, que nous receumes de l'illumination de tant de

poures au euglez, fust singuliere, mais il pleust à nostre Seigneur de la nous diminuer aucunement avec le messâge de la douleur, que nous a causé la mort du bon Roy de Arima dom André, lequel pour celebrer la feste de saint André son aduocat vinst à nostre Eglise, & avec ses fils, & les principaux seigneurs de son Royaume, tant Chrestiens que Gentils despēdit deux iours entiers en diuers exercices & esbaistemēts, au bout desquels il commença a se trouuer mal, à l'occasion d'une apostume qui luy sortist entre les costes, laquelle en moins de vingt iours l'enuoya, comme nous esperons a vne meilleure vie. Et parce que tant son fils aîné, que les autres seigneurs, qui estoient Gentils ne nous voulurent oncques permettre de luy assister à l'heure de sa mort pour le secourir en vne extremité si grande, ie ne puis vous en particularizer d'auantage. Vne chose scay ie bien, qu'il est mort Chrestien, & avec la croix, qu'il portoit sur soy continuellement. Et combien que les Bonzes, qui y furent appellez s'eslâyassent de le faire tourner arriere, neantmoins il ne voulut entendre leurs diabolicques persuasions, aydé sans point de doute de la faueur particuliere du

L E T T R E S

benoist saint Esprit. Mais aussi tost qu'il eut rendu son ame, son corps fut baillé és mains des Bonzes, lesquels sont en grād nombre, & seigneurisent pour la plus part ce royaume, par ce que presque tous sont fils, ou freres des principaux seigneurs d'iceluy. Le nouveau Roy & les plus puissans gentilshommes, nous dresserent incontinent vne furieuse persecution, faisant mettre en pieces les croix, qui auoient esté dressées, commandans à ces nouveaux Chrestiens sous peine de la vie, de reprendre leurs premieres erres, & retourner au paganisme. Ce que la pl^e grād part d'iceux fist assez prōptemēt, n'estans encores bien affermis, ains cōme nouvelles plātes nō gueres bien cultiuees par faute de bons ouuriers. Cependant s'en treuua-il tousiours quelque bon nombre de fermes, & constans, & resolu de plustost aller en exil, & de perdre mesme la vie que d'abandonner la foy & religion, qu'ils auoient professée. Et y en eust quelques autres lesques ne pouuans surmonter la crainte de la mort, nioient de bouche la sainte foy, bien que interieurement ils ne la niasent, & venoient de nuit vers nous pleurer & confesser leur lascheté, & leur peu de courage. Or iuge maintenant vostre Paternité en quelles

angoisses & fascheries moy, le pere Antoine Lopés, & nostre frere Loys nous retrouuâmes, & bien que d'heure à heure nous attendiôns la mort, comme souuét elle nous estoit aânoncée, toutesfois il ne pleut point à Dieu de nous faire si singuliere grace, avec tout ce, que nous ne laissiôns d'encourager les lasches, & inciter ceux, qui estoient tombez de se releuer, & fusmes en tel estat, iusques à ce que l'on nous brusla l'Eglise. Car lors fusmes contrains de nous retirer à Cochinogu, d'ou i' enuoyay mes compagnons à Amagouza, & ie m'ë allay à Bungo par lieux estrâges & diuers & chemins bië differês de ceux, qui m'estoiêt proposez, qui fut vn trait de sa prouidence diuine: car autrement festoit fait de ma vie, d'autant que quelques miens ennemis m'auoiêt dressé embusches au milieu du chemin ordinaire. En eschange de ceste affliction nostre bon Dieu nous consola par le moyen de l'heureuse reduction de toute ceste ville de Maguza, ou presque tous les habitâs ont receu le baptesme, & ceux, qui ne l'ont voulu recevoir ont esté chasséz hors auques perte de tous leurs reuenus, par ce que combien, que le seigneur de ceste Isle eust esté fait Chrestié il y a ia six ans, neantmoins iusques à mainte-

L E T T R E S

nant il y auoit tousiours eu grand nombre de Gentils, retenās en leur entier leurs temples, & Mosques. Y reſtoient ſemblablement pluſieurs Bonzes avec leurs Idoles & reuenus, leſquels empeschoiēt que le demeurant des Gentils ne ſe conuertit, & que ceux qui eſtoient deſia reduits ne cheminaffent conformément à la loy Chreſtienne. Et de ce principalement eſtoit cauſe la femme du meſme ſeigneur, qui eſtoit Payenne, & grande ennemie des Chreſtiens, & nous auoit tousiours braſſé pluſieurs perſequutiōs, & faiēt tourner arriere pluſieurs nouueaux Chreſtiens eſtant par trop adonnee à la loy du Iappon, & aſſez bien entendue & verſee en icelle, comme encores aſſez docte és ſciences de ce pais. Mais la miſericorde diuine diſpoſa ſi bien l'affaire qu'elle eſtāt venue l'an paſſé pour viſiter ceſte ville, ouit quaſi contre ſon gré noſtre prędication : laquelle oüie, alla tousiours deſpuis adouciffant petit à petit l'aigreur & fierté de ſon cœur, de façon qu'en fin elle ſe conuertit, & avec elle quaſi tous ceux, qui eſtoient encores Gentils. Et ſachant bien, que ie tout deſpendoit de ceſte dame, ie mis grand peine de la bien informer & inſtruire es choſes de la foy, leſquelles, comme elle eſt femme de grand dexterité, & entendement, elle à com-

prins avec grande facilité, & y a ia trois mois, qu'à mon retour de Bungo elle me pria fort instamment de la vouloir ouir en confession, toutesfois. parce qu'il estoit necessaire, que premieremēt elle eust cognoissance des choses appartenātes à ce Sacremēt, ie ne le voul^o faire, ains luy enuoyay vn de nos freres de nation Iapponois, afin qu'il la preschast deux ou trois iours sur le suiet de la confession, & satisfaction. Ce qu'estant fait luy fust signifié, que pour se confesser & receuoir la grace, & se pouuoir sauuer, estoit necessaire qu'elle fist deux choses, l'vne estoit qu'elle fist restitution de toutes les vsures, que cependant qu'elle estoit Gētille elle auoit receuēs de ses vassaux, estant chose ordinaire à ces seigneurs Iapponois, donner à leurs suiets cent pour en receuoir cent soixante au temps de la cueillete, & tant s'en fault, qu'ils tiennēt cecy à peché, que mesmes ils le font, & pratiquent, comme vne tresbonne œuure. L'autre chose estoit de rendre à leurs maris toutes les femmes qu'elle tenoit esclaves, estant la coustume du Iappon, que si quelque femme a quelque castille & differēt avec son mary, & s'enfuyāt de la maison d'iceluy a recours vers le palais du Roy, ou seigneur, soudain sans autre forme de droit elle demeure esclauē, & de ces poures, &

L E T T R E S

miserables elle tenoit grand nombre. Et bien que ces deux choses soient icy nouvelles & beaucoup difficiles à estre executees en ce pays du Iappon, voyant toutesfois qu'elle ne se pouuoit confesser, si au préalable ces deux empeschemens n'estoient ostez, elle se resolut de le faire, & par ainsi vint à se confesser, & en peu de temps demeura si bien instruite, & tant affectionnee és choses appartenantes à nostre sainte foy, quelle sollicita son mary à ne consentir, qu'il fust permis aux Gentils de faire plus longue demeure aux pays de son obeyssance, & de faire entendre aux Bonzes, qu'ils eussent à se faire Chrestiens, ou à quitter tous leurs reuenus, lesquels estoient fort grans, par ainsi qui il viendroit à retrencher tout ce qui pourroit retarder le progres de la foy, & soudain enuoya prendre tous leurs idoles, & liures & fit tout porter à l'Eglise. Quelques Bonzes s'en allerent ne se soucians de laisser leurs monasteres, & reuenus, mais plusieurs autres se firent Chrestiens donnans libremēt leurs idoles & liures, & sont maintenant assidus à ouyr les predications de nostre frere Iean Iapponois, & viennent deux fois le iour à ceste Eglise, qui est la plus grāde mortification, qui leur sceust aduenir. Car ce sont gens

superbes & hautains, & tels qu'ils se reputoient pour dieux de la terre, & maintenant sont enseignez d'un ieune homme de 20. ans ou environ, quoy que par my eux il en y ayt quelques vns de soixante, & outre ce d'un maintien, & presence venerable, de façon que tous les subiects de ce seigneur sont par la grace de Dieu desia Chrestiens sans aucun destourbier des Bonzes, ny des idoles, ny d'autre chose gentilesque. Ce que doit estre d'autant plus estimé, que ce pays est de grand'estendue, & bien fort peuplé. Nous auons desia dressé environ trente Eglises, & ferons contrains d'en dresser autres quarante. Ce qui manque pour maintenant en toute ceste contree: & generallyment en tout le Iappon, sont ouuriers & personnes, qui sçachent la langue du pays. A quoy comme j'espere, sera pourueu assez aysement, s'il plait à vostre Paternité commander, qu'on erige vn college, où l'on puisse adextier, & façonner les subiects necessaires. Le pere Alexandre Valignan nostre visiteur nous a enuoyé ceste annee mil cinq cens soixante & dixsept, quatorze de nos freres du college de Goa, à fin que apres qu'on auroit pourueu à certaines necessitez nous peussions donner commencement à ceste sainte &

LETTRES

louable entreprinse, de laquelle i'espere, qu'o
doieue recueillir grand fruit, d'autant que e-
stans esleuez en ce seminaire quelques Iap-
ponois, qui puissent prescher, ne sera chose
difficile de reduire en peu de tēps tout le Iap-
pon entieremēt. Nous auons deliberé de don-
ner commencement à ce college au royaume
de Bungo, par ce que c'est la prouince la plus
payfible de tout le Iappon, & où il y a plus
grand nōbre de Chresties & où le Roy nous
est plus fauorable, & mesmement en c'est af-
faire. Car ayant entendu courir le bruit, que
nous voulions dresser vng semblable college
au Iappon, m'enuoya soudainement signifier,
qu'il desiroit que ce feust en l'vn des ses Roy-
aumes, & que par ainsi considerasse quel
lieu seroit plus à propos, & subdain luy en
donnasse aduertissement avecques promes-
se, que riē ne me seroit desnié, ores que ie de-
mendasse vne ville toute entiere de quelque
Seigneur qu'elle peult estre. Et suyuant cecy,
ayant veu & consideré quelques lieux, où le
Roy fait sa demeure ordinaire, i'en choisys vn
voysin de la mer ioignant le palais du Roy en
fort belle situatiō, & ayāt quelques fontaines
au dedās: lequel nous fut sur le champ ottroié
de sa maiesté ayant donné recompēse aux po-
sesseurs de quelques pieces de terre, qui e-

stoient en cest enclos, de façon, qu'il ne reste que d'encommencer l'œuvre, ce que comme j'espere, nous ferons au premier iour.

Iaçoit que nous ayons esté sollicitéz, & requis de plusieurs royaumes de leur aller prescher la loy de dieu, toutesfois il ne nous a esté possible à causé du petit nôbre, que nous sommes. Et quand bien nous serions autres cent nous ny scaurions aduenir: ce nonobstant appuyez de ceux, qui no⁹ ont esté enuoyez, & de l'esperance que nous auons d'en receuoir d'auantage, nous allons commencer vne maison & residence au royaume de Saxuma, & ceux, qui y iront les premiers sont le pere Baltazar Lopés, lequel vint des Indes avecques moy il y a ia neuf ans, & nostre frere Iean Alexandre ancié en ce pays, & predicateur en l'ague Iapponoise. Nous esperons, que nostre Dieu se seruira de leur trauail & industrie pour le salut & conuersiõ de plusieurs ames. Outre plus vn autre pere, & l'vn de nos freres, qui scait fort bien la langue s'acheminent au royaume de Iquicusen, & vn autre à Meaco, pour soulager & ayder ceux qui y sont desia. Vn autre s'en va és quartiers de Ferando pour secourir le pere Sebastie Louzalez, qui est là tout seul. Deux autres s'arrestent és marchez d'Omu-
ra, où il seroit besoin, qu'il y en eust au moins

L E T T R E S

trente pour bien assaisonner, & cultiver ceste Chrestienté. Les autres qui restent se transportent à Bungo demeurans toutes les autres prouinces despourueuës par faute & manquement d'ouuriers. Plaise à la diuine bonté, nous despartir comme ie me confie quelle fera plusieurs & suffisans moyens pour entretenir & sustenter en ces quartiers, plusieurs de nos supposts, avecques lesquels non seulement nous entretenions ce que desia est aduancé, ains encores iettions par tout le Iappon le grain, & la seméce du saint Euangile. Je pourrois escrire à vostre Paternité plusieurs autres choses, voire mesmes quelques vnes, qui surpassent la nature, comme nostre seigneur de iour à autre se daigne les monstret en ces pauures pays, lesquelles ie laisse à part tant par ce que vous les pourrez entendre des autres lettres, qui vous sont enuoyees, tant aussi, par ce que mes occupations bien vrgeâtes, & ordinaires ne me permettent faire plus long recit. Pour conclusion ie suppliray treshumblement, & affectionnement vostre Paternité, qu'il luy plaise pour l'amour de nostre Seigneur, vouloir se souuenir de l'Isle du Iappon, se persuadant, que c'est vne des plus belles, & hautes entreprinſes, qui
soient

soient en mains de nostre Compagnie. Nostre bon Dieu vous maintienne & conserue en santé, & force corporelle, & spirituelle, à fin que plus ayseément vous puissiez mieux consoler, & conduire vos enfans par les voyes & sentiers de ses diuins commandemens.

*De vostre Paternité fils & seruiteur indigne en
nostre seigneur François Cabral.*

Faultes commises en l'impression.

page 2. dix huit, vingt huit, ligne 17. seize ou seize ans ou, f. 20. pag. 2. l. 14. nous ne voulussions, nous voulussions, l. 22. Cicacata, Cicatora, f. 29. p. 3. l. 8. Cicacata, Cicatora, l. 26. mere au fils, mere au Prince son fils, f. 30. p. 1. l. 1 Fennastre, Jeunastre, p. 2. l. 2. Cicacata, Cicatora.

G

L'APPROBATION DES
DOCTEURS EN THEOLOGIE.

Nous Docteurs soub-signez auons
veu, & approuué les precedentes lettres
du Iappon, enuoyees par les prestres de la
Compaignie de Iesus, vacans à la conuersion
des infideles audit lieu: Et les auons iugees
dignes d'estre fidelemēt tournees en François,
& mises en lumiere pour la consolation, & edi
fication de chasque bon Chrestien. A Paris ce
dixneuſieme d'Auril 1580.

GIL. GENEBRARD.



